

Les Fondements

de notre foi et de notre vocation

LE BRUDERHOF

Les Fondements de notre foi et de notre vocation

Les Fondements

de notre foi et de notre vocation

LE BRUDERHOF

Publié par le Plough Publishing House
Walden, États-Unis
Robertsbridge, Royaume-Uni
Elsmore, Australie

Copyright © 2015 par le Bruderhof
Tous droits réservés

17 16 15 1 2 3 4 5 6 7 8 1.01

ISBN-13: 978-0-87486-754-1

Titre de l'édition originale : *Foundations of our Faith and Calling:
the Bruderhof*

Copyright © 2012, 2014 par le Bruderhof, ISBN-13: 978-0-87486-888-3

Traduit de l'anglais par François Caudwell.

Cette traduction copyright © 2015 par le Bruderhof.

Les citations bibliques seront celles de la *Traduction Œcuménique de la Bible*,
édition 2010.

Texte du Symbole des Apôtres in *Alléluia – Avec le Christ, dépasser les
frontières*, Un recueil de chants au service des Églises francophones, Lyon,
Éditions Olivétan, 2013.

Imprimé aux États-Unis.

Cette première édition brochée en tirage limité représente un état provisoire
du texte.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Remarque introductive</i>	<i>vii</i>
1 Ce qui fonde notre foi	1
2 Notre vocation	3
Le Royaume de Dieu	3
L'Église-communauté	5
Le chemin de la paix	11
La justice et les œuvres de miséricorde	15
L'annonce de l'Évangile	19
3 Notre héritage	23
Nos origines	23
Nos précurseurs	25
Nos guides	27
4 L'organisation de l'Église	31
Devenir membre	32
Nos vœux	36
La responsabilité des membres	39
Des dons divers	42
Le ministère pastoral	43

La prise de décisions	47
Non la loi mais l'amour	49
5 Les actes ecclésiastiques	53
Le baptême	54
La sainte Cène ou le Repas du Seigneur	56
L'imposition des mains	58
La discipline dans l'Église :	
la correction fraternelle et le pardon	59
Le mariage	62
6 La vie en communauté	67
La prière	69
La communauté des biens	70
Le travail dans la communauté	71
Le soutien mutuel	74
Les enfants et la famille	76
L'éducation	78
La place de l'individu dans la communauté	80
La table commune	82
7 Conclusion	85

Remarque introductive

Depuis l'Église du Nouveau Testament, les chrétiens ont rédigé des textes pour confesser leur foi. Fidèles à cette tradition, les membres du Bruderhof, une Église-communauté chrétienne fondée en 1920, ont publié ces *Fondements de notre foi et de notre vocation*. Ce texte présente :

1. un exposé public de la foi et de la vie que nous partageons ;
2. une formulation des règles et des fondements communs à toutes les communautés du Bruderhof à travers le monde.

Ces *Fondements* sont l'aboutissement de discussions et de travaux menés au sein des communautés du Bruderhof, sur les bases de leur vie commune. Les membres ont pris une part active à la rédaction de ce texte, en y apportant leurs commentaires, leurs critiques, leurs suggestions, tout au long de l'élaboration du document. Cette période de réflexion s'est terminée par un rassemblement mondial de tous les membres du Bruderhof, le 24 juin 2012, au cours duquel, à l'unanimité, ils ont adopté le texte définitif que nous présentons. Ce texte est traduit de la langue anglaise et seule la version originale en anglais sera considérée comme officielle et valide pour son interprétation. (Modifiée en dernier lieu le 27 janvier 2014.)

Les membres considèrent que les *Fondements* doivent rester un document vivant. Il est donc possible de le modifier, en utilisant une procédure identique à celle qui a présidé à son adoption. †

Le Symbole des Apôtres

*Je crois en Dieu,
le Père tout-puissant,
créateur du ciel et de la terre.*

*Je crois en Jésus-Christ
son Fils unique, notre Seigneur,
qui a été conçu du Saint-Esprit
et qui est né de la vierge Marie ;
il a souffert sous Ponce-Pilate,
il a été crucifié, il est mort,
il a été enseveli,
il est descendu aux enfers ;
le troisième jour,
il est ressuscité des morts ;
il est monté au ciel ;
il siège à la droite de Dieu,
le Père tout-puissant ;
il viendra de là pour juger
les vivants et les morts.*

*Je crois en l'Esprit-Saint ;
je crois en la sainte Église universelle,
la communion des saints,
la rémission des péchés,
la résurrection de la chair
et la vie éternelle.*

Amen.

I

CE QUI FONDE NOTRE FOI

- 1** Notre vie communautaire se fonde sur Jésus, le Christ et le Fils de Dieu. Nous voulons l'aimer, le suivre, obéir à ses commandements, et témoigner en paroles et en actes de la venue de son Royaume, ici-bas sur la terre.
*Jn 1,1-14 ; 14,6 ; Col 1,15-20
1Co 3,11 ; Lc 6,47-49
Jn 14,15 ; Rm 10,8-15
Mt 6,9-10*
- 2** Notre foi s'enracine dans la Bible, qui rend témoignage avec autorité à la Parole vivante de Dieu. Avec l'aide du Saint-Esprit, nous cherchons à nous laisser guider en toutes choses par le Nouveau et l'Ancien Testaments.
*2Tm 3,14-17
Mt 5,17-19 ; Es 55,10-11
Lc 24,25-47 ; 2P 1,19-21
Dt 6,4-9*
- 3** Nous nous appuyons sur l'enseignement et l'exemple des premiers chrétiens. Nous professons la confession apostolique de la foi dans le Dieu trinitaire, telle qu'elle fut définie dans le Symbole des Apôtres et le Symbole de Nicée.
*Ac 2,42-47
Ep 2,19-20
Mt 28,19*
- 4** Nous sommes héritiers de la tradition anabaptiste. Mais nous nous sentons proches de tous ceux qui s'engagent à devenir vraiment disciples de Jésus. Nous reconnaissons que sa puissance est à l'œuvre chez tous les peuples, quelles que soient leurs croyances ou leurs coutumes.
*1Jn 2,5-6
Jn 1,9 ; 10,16
Ac 17,24-28 ; Ps 67*

2

NOTRE VOCATION

Le Royaume de Dieu

- 5 Notre vocation est pour Jésus, qui appelle à lui tous les peuples.

Ac 4,11-12 ; Jn 12,32

Jésus a prêché la bonne nouvelle du Royaume de Dieu :
« Le temps est accompli, et le Règne de Dieu s'est
approché ; convertissez-vous et croyez à l'Évangile. » De
quel royaume s'agit-il ? Il advient quand toute la volonté
de Dieu est accomplie, quand sa justice est observée,
quand son règne de paix devient réalité, ainsi que le prédi-
saient les prophètes d'Israël. Jésus résume la nature de ce
royaume en deux grands commandements : « Tu aimeras
le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme,
de toute ta pensée et de toute ta force » et « Tu aimeras
ton prochain comme toi-même. »

Mt 4,17.23

Mc 1,15

Mt 6,10 ; Ps 103,19-22

Ps 9,7-8 ; Es 9,6-7 ; 42,2-4

Jr 23,5-6 ; Es 11,6-9 ; Mi 4,1-5

Mc 12,30-31 ; Dt 6,4-5

Lv 19,16-18

Jésus nous demande de vivre en citoyens de son Royaume
à venir. Il ne suffit pas de l'accepter comme Sauveur
personnel ou de lui dire « Seigneur, Seigneur ».
Nous devons prouver par nos actes que nous l'aimons,

Jn 3,3-5 ; Mt 5,19-20

Mt 7,21 ; 21,28-32

Jn 15,9-17 ; Jc 1,22-25

Extrait du Sermon sur la Montagne

À la vue des foules, Jésus monta dans la montagne. Il s'assit et ses disciples s'approchèrent de lui. Et, prenant la parole, il les enseignait :

Heureux les pauvres de cœur : le Royaume des cieux est à eux.

Heureux ceux qui pleurent : ils seront consolés.

Heureux les doux : ils auront la terre en partage.

Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice : ils seront rassasiés.

Heureux les miséricordieux : il leur sera fait miséricorde.

Heureux les cœurs purs : ils verront Dieu.

Heureux ceux qui font œuvre de paix : ils seront appelés fils de Dieu.

Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice : le Royaume des cieux est à eux.

Heureux êtes-vous lorsque l'on vous insulte, que l'on vous persécute et que l'on dit faussement contre vous toute sorte de mal à cause de moi. Soyez dans la joie et l'allégresse, car votre récompense est grande dans les cieux ; c'est ainsi en effet qu'on a persécuté les prophètes qui vous ont précédés.

Matthieu 5,1-12

en mettant en pratique ses paroles transmises par les Évangiles, et tout particulièrement le Sermon sur la Montagne. Nous ne voulons pas d'une religion qui ne rechercherait l'avenir de l'humanité que pour l'au-delà et qui n'apporterait qu'une paix spirituelle aux gens. Non, nous-mêmes, avec l'ensemble du genre humain, nous avons besoin d'aide ici et maintenant. Jésus veut transformer notre monde dans sa globalité, ce qui inclut les domaines économiques, sociaux, ainsi que tous les aspects de l'existence. Ses commandements sont concrets : pardonner sans condition ; renoncer à toute violence ; garder la fidélité dans le mariage, pour la vie ; vivre libéré de la richesse ; servir comme le plus petit et le plus humble ; renoncer à tout pouvoir sur les autres. Son enseignement ne représente pas un idéal impossible à atteindre. Il s'agit vraiment d'une bonne nouvelle : la nouvelle que le désespoir et la mort qui règnent sur le monde présent peuvent être vaincus par une vie consacrée à l'amour parfait.

Mt 5-7 ; Lc 6,17-49

Jn 10,10 ; 2Co 10,5

Mt 28,18 ; Jn 14,23-24

Lc 18,26-30

Lc 7,18-23 ; 1Jn 2,5-11

C'est ce que Jésus a mis en pratique. En lui, le Messie, le règne de Dieu est déjà venu sur la terre. Quand il reviendra, il l'établira pleinement en sauvant l'ensemble de la création. Il le promet : « Voici, je fais toutes choses nouvelles. »

Lc 4,17-21 ; Mt 1,1-17

Jn 1,35-51

Rm 8,18-25

Ap 21,5 ; Es 65,17-25

L'Église-communauté

- 6** Vivre pour le Royaume de Dieu conduit à une Église-communauté. Dieu veut rassembler sur cette terre un peuple qui appartienne à sa nouvelle création. Il lui donne la vocation de former une société nouvelle qui rende visible sa justice et sa paix, et dans laquelle disparaît la propriété privée. Ses membres sont unis par un

1Jn 4,20-21

Lc 13,34-35 ; Gn 12,1-3

Es 42,6-7 ; 60,1-3

2Co 3,5-6 ; 5,17-21

Extraits des Actes des Apôtres

Ils étaient assidus à l'enseignement des apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. La crainte gagnait tout le monde : beaucoup de prodiges et de signes s'accomplissaient par les apôtres. Tous ceux qui étaient devenus croyants étaient unis et mettaient tout en commun. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, pour en partager le prix entre tous, selon les besoins de chacun. Unanimes, ils se rendaient chaque jour assidûment au temple ; ils rompaient le pain à domicile, prenant leur nourriture dans l'allégresse et la simplicité de cœur. Ils louaient Dieu et trouvaient un accueil favorable auprès du peuple tout entier. Et le Seigneur adjoignait chaque jour à la communauté ceux qui trouvaient le salut.

La multitude de ceux qui étaient devenus croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme, et nul ne considérait comme sa propriété l'un quelconque de ses biens ; au contraire, ils mettaient tout en commun. Une grande puissance marquait le témoignage rendu par les apôtres à la résurrection du Seigneur Jésus, et une grande grâce était à l'œuvre chez eux tous. Nul parmi eux n'était indigent : en effet, ceux qui se trouvaient possesseurs de terrains ou de maisons les vendaient, apportaient le prix des biens qu'ils avaient cédés et le déposaient aux pieds des apôtres. Chacun en recevait une part selon ses besoins.

lien de solidarité et d'égalité. Chacun peut dire : tout ce que je possède appartient aussi aux autres, et s'il m'arrivait d'être dans le besoin, ils pourront m'aider. Alors se réalisent ces paroles de Jésus : « Ne vous inquiétez pas, en disant : 'Qu'allons-nous manger ? qu'allons-nous boire ? de quoi allons-nous nous vêtir ?' – tout cela, les païens le recherchent sans répit –, il sait bien, votre Père céleste, que vous avez besoin de toutes ces choses. Cherchez d'abord le Royaume et la justice de Dieu, et tout cela vous sera donné par surcroît. »

Lc 6,34-38 ; 2Co 8,13-15

1Jn 3,16-17 ; Dt 15,4-8

Mt 6,31-33

Ce peuple est né à Jérusalem, le jour de la première Pentecôte. Comme le décrit Actes 2 et 4, le Saint-Esprit descendit alors sur les croyants rassemblés après la résurrection de Jésus. C'est ainsi qu'est née la première Église communautaire. Ce qui est arrivé jadis peut se reproduire aujourd'hui quand l'Esprit se répand sur des personnes qui s'assemblent. Elles seront alors remplies d'amour pour le Christ et d'amour les unes pour les autres. Leur communion dans l'amour ira jusqu'au partage de leurs biens, de leurs talents et de leurs vies. Elles porteront ainsi un puissant témoignage à l'Évangile. Telle est notre vocation à vivre dans une Église-communauté.

Ac 2,38-39 ; Jl 2,28-32

Ez 36,24-37,28

Ac 4,31

Nous formons une communauté de frères et de sœurs, célibataires ou mariés, appelés par le Christ à le suivre ensemble par une vie communautaire, dans l'esprit de la première Église de Jérusalem. Nous voulons rester fidèles à cette vocation toute notre vie. Dans ce but, nous renonçons joyeusement à toute propriété privée, aux revendications personnelles, aux attachements et aux honneurs terrestres. Nous sommes appelés à servir Dieu et

Jn 15,16

Ep 4,1-3

Mc 10,28-31 ; Ph 3,12-16

Lc 9,57-62 ; 1Jn 2,15-17

Mt 22,37-40 ; Rm 13,8-10

Ga 5,13-14

l'humanité par l'offrande volontaire de toute notre force de travail, de tout ce que nous avons et de tout ce que nous sommes.

Ac 2,4,39-47

Ps 127,1-2

Rm 7,14-25

Jn 15,5

Ep 2,8-10

7 Une Église-communauté est un don du Saint-Esprit. Toute tentative de lui donner naissance par la force n'aboutira qu'à une caricature décevante. Sans l'aide qui vient d'en haut, nous autres, êtres humains, restons égoïstes et divisés, incapables de vivre ensemble. Nos meilleurs efforts et motivations ne portent pas de bons fruits, comme Jésus nous le dit : « En dehors de moi, vous ne pouvez rien faire. » Nous restons pécheurs, entièrement dépendants de la grâce.

2Co 5,14-17 ; Ga 2,20

Ph 4,13

Jn 6,63-65

Cependant, nous avons fait l'expérience de la puissance transformatrice de l'amour du Christ. C'est lui qui rend l'impossible possible : à savoir, pour des hommes et des femmes ordinaires, de vivre ensemble dans le pardon et la confiance mutuelle, comme des frères et des sœurs, enfants d'un même Père. C'est son Esprit qui appelle les croyants à une vie dans l'amour, dans laquelle le travail, le culte, la mission, l'éducation et la vie de famille représentent un tout qu'ils assument ensemble. Nous sommes convaincus que cette vie en Église-communauté est le plus grand service que nous puissions rendre à l'humanité, ainsi que la meilleure manière pour nous de faire connaître le Christ.

Rm 5,6-11

Jn 1,29 ; Es 52,13-53,12

Jn 3,16 ; 1Jn 2,2

Ep 1,7-10 ; 2,11-22

8 Tout cela, le Christ l'a accompli par son sacrifice sur la croix. En prenant sur lui la souffrance et la mort, il a expié nos péchés et les péchés du monde entier. Ce n'est que par sa croix que nous pouvons être pardonnés et trouver la

paix avec Dieu et les uns avec les autres. Par la croix, nous sommes sauvés personnellement. Mais elle représente bien davantage : elle a une signification cosmique. Par elle, le Christ triomphe de toutes les puissances du mal et de l'ennemi, accomplit la justice de Dieu et réconcilie l'univers entier avec lui-même.

He 10,11-25

Col 1,19-20 ; 2,13-15

La croix du Christ est au centre de notre vie communautaire. « Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même et prenne sa croix, et qu'il me suive. » Nous cherchons comme lui à suivre le chemin de la croix – un chemin d'humilité, de faiblesse et d'un amour prêt au sacrifice.

1Co 1,18-25

Mc 8,34

Mc 10,42-45

Ph 2,1-11

- 9** Notre Église-communauté ne représente qu'une infime partie de l'Église universelle. L'Église universelle est le Corps du Christ. Elle est constituée de tous ceux qui lui appartiennent. Elle est son Épouse, mise à part pour lui seul. Elle ne saurait être assimilée à une institution humaine ou à un groupe. Comme en témoignent les premiers chrétiens*, elle est l'œuvre de Dieu et non de l'homme. Instituée dès le commencement de la création, elle inclut les apôtres, les prophètes, les martyrs et les croyants de tous les temps, tous ceux qui, avec Dieu, forment une « nuée de témoins », de toutes nations, de toutes tribus, de toutes peuples.

Mt 16,18 ; Ep 4,4-6

1Co 12,12-13 ; Ep 5,25-27

Ap 21,1-14 ; Os 2,19-20

Ap 7,9-10

He 12,1-2.22-24

Ap 5,9-10

Quand on nous demande si nous sommes la seule véritable Église, nous répondons « Non » – nous sommes seulement les bénéficiaires de la miséricorde de Dieu, comme tous les autres. Mais si l'on nous demande : « Faites-vous

* *Le Pasteur d'Hermas* : 3,4 ; 8,1 (vers 95-154)

Extraits du Sermon sur la Montagne

*V*ous avez appris qu'il a été dit aux anciens : « Tu ne commettras pas de meurtre ; celui qui commettra un meurtre en répondra au tribunal. » Et moi, je vous le dis : quiconque se met en colère contre son frère en répondra au tribunal ; celui qui dira à son frère : « Imbécile » sera justiciable du Sanhédrin ; celui qui dira : « Fou » sera passible de la géhenne de feu.

*V*ous avez appris qu'il a été dit : « Œil pour œil et dent pour dent. » Et moi, je vous dis de ne pas résister au méchant. Au contraire, si quelqu'un te gifle sur la joue droite, tends-lui aussi l'autre. À qui veut te mener devant le juge pour prendre ta tunique, laisse aussi ton manteau. Si quelqu'un te force à faire mille pas, fais-en deux mille avec lui. À qui te demande, donne ; à qui veut t'emprunter, ne tourne pas le dos.

*V*ous avez appris qu'il a été dit : « Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. » Et moi, je vous dis : Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être vraiment les fils de votre Père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et les injustes. Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense allez-vous en avoir ? Les collecteurs d'impôts eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? Et si vous saluez seulement vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens n'en font-ils pas autant ? Vous donc, vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait.

l'expérience de la réalité de l'Église dans votre vie quotidienne ? » Alors nous devons affirmer que c'est bien le cas, par la grâce de Dieu. Jésus promet que là où deux ou trois sont réunis en son nom – c'est-à-dire dans l'amour et l'obéissance qui lui sont dus – il est au milieu d'eux. Dans ce cas, leur communauté est unie à la seule Église sainte, universelle et apostolique.

Mt 18,18-20

Mt 28,19-20

Ga 3,26-29

Le Christ est à la tête de cette Église. De même qu'un cep alimente plusieurs sarments, il unit les divers groupes de ses disciples sur la terre, en leur conférant son autorité, son unité et sa mission.

Ep 1,22-23

Jn 15,1-8

Jn 20,21-23

Mt 16,19

Le chemin de la paix

- IO** La paix représente l'essence du Royaume de Dieu. Le Christ a confié à son Église l'Évangile de paix. « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. » Lui-même est notre paix. En lui prend fin toute division. Il veut que nous devenions des artisans de sa paix.

Es 9,6-7 ; Ps 85,8-13 ; Rm 14,17

Ac 10,34-38 ; Ep 6,14-15

Jn 14,27

Ep 2,14-18 ; Mi 5,4-5

Mt 5,9 ; Ps 34,11-14

Dans ce but, il nous demande d'être dans le monde sans être du monde. Nous ne devons pas nous conformer au monde présent qui est tombé sous la domination du péché et de la mort, des puissances qui s'opposent à Dieu. Mais nous ne devons pas non plus le mépriser.

Jn 15,18-19 ; 17,14-18

Rm 12,2

Jn 3,17 ; 12,47

« Dieu a tant aimé le monde... » Le Christ nous appelle à ce même amour. À son service, nous ne pouvons pas vivre à l'écart ou nous retirer du monde. Il nous demande d'être une ville sur une hauteur, une lampe sur son support et le sel de la terre. Son Église doit être l'ambassade de son Royaume de paix, établie dans le monde présent comme en une juridiction étrangère.

Jn 3,16

Mt 5,43-48

Col 2,20-23 ; Jr 29,7

Mt 5,13-16

2Co 5,18-20

He 13,14 ; 1P 2,9-11

*Mc 9,38-41 ; He 11,31
Jos 2 ; Es 44,24-45,7*

*Mt 21,28-32 ; 25,31-46
Jn 1,9 ; Mt 8,5-13*

Nous cherchons à répondre à cette vocation en collaborant avec tous ceux qui sont de bonne volonté, qu'ils soient ou non croyants confessants. Notre expérience nous a appris que le Christ peut œuvrer même chez des gens qui le renient des lèvres. Notre tâche consiste à le reconnaître en toute personne et à conduire à lui tous les êtres humains.

*Mt 5,38-48 ; Ex 23,4-5
Mt 18,21-35 ; Lc 6,27-36*

Lc 4,5-8 ; Jn 18,36

1P 2,20-25

II Que signifie être artisan de paix ? Jésus nous l'apprend : aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent, pardonnez comme vous-mêmes avez besoin d'être pardonnés. Il déclare : ne résistez pas à ceux qui vous maltraitent ; laissez-les vous frapper à nouveau plutôt que de riposter. Il a renoncé au pouvoir politique quand on le lui proposait. Il a refusé de se défendre par la force, préférant se laisser tuer. Nous devons faire la même chose.

Gn 1,26-27 ; 9,5-6

Mt 26,50-54 ; Rm 13,9-10

Le chemin de la paix exige le respect de toute vie et, par-dessus tout, de celle de tout être humain, puisque tout homme est créé à l'image de Dieu. Les paroles et l'exemple du Christ, comme l'affirme la prédication de l'Église primitive, nous interdisent catégoriquement de prendre une vie humaine, quelles qu'en soient les raisons, directement ou indirectement, que ce soit pendant une guerre, pour cause de légitime défense, par la peine de mort, ou par tout autre moyen, y compris l'euthanasie ou l'avortement.* En tant qu'objecteurs de conscience, nous ne ferons pas de service militaire, dans aucun pays, pas même en tant que non combattants. De même, nous ne saurions

2Co 10,3-4 ; Jc 3,18

* Cf. par exemple la *Didachè* : 1,1-4 ; 2,2 ; 3,2 (vers 60-110) ; Athénagore d'Athènes, *Supplique au sujet des chrétiens* : chapitre 35 (vers 176-180).

soutenir, par notre assentiment ou notre contribution, une guerre ou l'utilisation de forces de mort.

1Th 5,15

Nous refusons de participer à l'autorité gouvernementale en assumant une charge haut placée, ou une fonction comme celle de juge ou de juré, investie d'un pouvoir sur la vie, la liberté ou les droits civils d'autrui.* De même, par obéissance aux paroles du Christ, il nous est impossible de prêter serment ou de promettre une quelconque allégeance. Nous aimons notre pays et nos compatriotes, mais nous aimons tout autant tous nos semblables, quelles que soient leurs nationalité, origine, race, croyance, culture ou situation sociale. Notre loyauté est pour le Royaume de Dieu.

Lc 12,13-14

Mt 5,33-37

Jc 5,12

Jc 2,1-13

Ga 3,28

Ph 3,20

12 Voici ce que Jésus dit concernant l'autorité temporelle :

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Nous respectons l'autorité de l'État en tant qu'elle fut instituée par Dieu pour protéger l'innocent et refréner le mal. Nous payons nos impôts et nous obéissons aux lois de notre pays dans la mesure où cela ne s'oppose pas à notre obéissance au Christ. Nous reconnaissons les tentatives légitimes de l'État pour restreindre le crime, la malhonnêteté et l'immoralité. Nous prions pour que les responsables de notre gouvernement usent de leur autorité pour promouvoir la paix et la justice.

Mc 12,17

Jn 19,11 ; Dn 2,21 ; Rm 13,1-7

Tt 3,1-2

1P 2,13-16

1Tm 2,1-4

Cependant, il nous est impossible d'accorder notre allégeance à l'État puisque « il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ». Le Christ nous apprend, et l'histoire le confirme, que l'Église ne saurait se mêler des affaires

Ac 5,29 ; Dn 3,16-18

* Peter Walpot, « Article 4 : Concernant l'usage du glaive », dans *Le Grand Livre des Articles (Großes Artikelbuch, vers 1577)*.

Mc 10,42-45

Rm 13,4 ; Ap 13 ; 1S 8

Rm 12,17-21 ; 13,8

1P 2,17

Jn 17,15-19 ; 2Co 5,17-20

1R 18,1-19

Ac 4,18-20 ; 22,22-29

Mt 14,1-12

Mt 6,14-15

He 10,32-39

Jc 3,13-4,12

Mi 4,1-5 ; Es 65,17-25

Os 2,18

de l'État sans risquer de se laisser corrompre par lui. Le pouvoir de l'État n'est rien d'autre que le pouvoir du glaive, maintenu par la violence. Nous, cependant, sommes appelés à suivre la voie du Christ, qui triomphe du mal par le bien.

Nous ne nous désintéressons pas pour autant de ce que fait le gouvernement. L'État permet au mieux de faire régner un ordre relatif de justice dans ce monde pécheur. Mais l'Église, en ambassade de la part de Dieu, rend présent l'ordre absolu de la justice : la justice du Royaume de Dieu.* L'Église portera témoignage devant l'État ; elle lui servira de conscience, l'aidera à distinguer le bien du mal et lui rappellera qu'il ne saurait outrepasser les limites de l'autorité que Dieu lui a attribuée.

13 Nous observons la voie de l'amour non-violent et du pardon inconditionnel. Il ne s'agit pas là d'un pacifisme indifférent ou d'une forme de lâcheté. Jésus nous appelle à être des messagers de paix, même au risque de la mort ou du déshonneur. L'opposition à la guerre n'en est que le premier niveau. Nous voulons instaurer une manière de vivre qui ôte toute justification à la guerre en triomphant de ses causes : l'injustice, la haine et la soif de posséder. Nous voulons faire en sorte que, par notre vie, advienne le règne de paix annoncé par les prophètes, qui transformera non seulement les individus, mais aussi l'ensemble des sociétés humaines et de la nature :

* Eberhard Arnold, *La révolution de Dieu* (Discours et écrit 1915-1935, version française, 2011.)

Le loup habitera avec l'agneau,
le léopard se couchera près du chevreau.
Le veau et le lionceau seront nourris ensemble,
un petit garçon les conduira.

Il ne se fera ni mal, ni destruction
sur toute ma montagne sainte,
car le pays sera rempli de la connaissance du Seigneur,
comme la mer que comblent les eaux.

Es 11,6-9

La justice et les œuvres de miséricorde

- 14** Cœuvrer pour le Royaume de paix de Dieu, c'est rechercher avant tout sa justice. Qu'est-ce que cette justice exige de nous ? Elle exige que nous mettions en pratique l'amour de Dieu ainsi que l'amour du prochain. *Mt 6,33 ; Es 42,1-4 ; Es 58 ; Mi 6,6-8 ; 1Jn 4,19-21 ; Lc 10,25-37*
- 15** Aimer son prochain, c'est consacrer toute sa vie à servir. C'est à l'opposé de toute préoccupation égoïste, y compris de celle qui consiste à se focaliser sur son salut personnel. Nous vivons en Église-communauté parce que nous devons nous soucier des besoins du monde entier. Chacun de nous reconnaît sa part dans la culpabilité et la souffrance de l'humanité. Nous devons y apporter une réponse par une existence consacrée à aimer. « Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux : c'est la Loi et les Prophètes. » *Jn 13,12-17 ; Ga 5,13 ; Ga 6,9-10 ; 1Co 13,1-3 ; Jn 1,29 ; 3,16-17 ; Rm 3,9-23 ; Rm 13,8-10 ; Ga 5,6 ; Mt 7,12*
- 16** Aimer son prochain consiste à pratiquer les œuvres de miséricorde commandées par le Christ : nourrir celui qui a faim, donner à boire à celui qui a soif, accueillir l'étranger, vêtir celui qui est nu, venir en aide au pauvre, visiter celui *Mt 25,31-46 ; Dt 15,1-11 ; 24,10-22*

Extraits du Sermon sur la Montagne

***N**e vous amassez pas de trésors sur la terre, où les mites et les vers font tout disparaître, où les voleurs percent les murs et dérobent. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni les mites ni les vers ne font de ravages, où les voleurs ne percent ni ne dérobent. Car où est ton trésor, là aussi sera ton cœur.*

***N**ul ne peut servir deux maîtres : ou bien il haïra l'un et aimera l'autre, ou bien il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mamon.*

Voilà pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous le vêtirez. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'amassent point dans des greniers ; et votre Père céleste les nourrit ! Ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux ?... Et du vêtement, pourquoi vous inquiéter ? Observez les lis des champs, comme ils croissent : ils ne peinent ni ne filent, et je vous le dis, Salomon lui-même, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux !...

Ne vous inquiétez donc pas, en disant : « Qu'allons-nous manger ? qu'allons-nous boire ? de quoi allons-nous nous vêtir ? » – tout cela, les païens le recherchent sans répit –, il sait bien, votre Père céleste, que vous avez besoin de toutes ces choses. Cherchez d'abord le Royaume et la justice de Dieu, et tout cela vous sera donné par surcroît.

qui est malade ou en prison. « En vérité, je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » Avec les premiers chrétiens, nous considérons que la religion est fautive quand elle ne manifeste pas son authenticité par des œuvres de justice sociale.

Mt 25,40

Jc 1,27

Dt 10,12-21 ; Ps 112

- 17** Aimer notre prochain, c'est laisser notre porte ouverte. Les bénédictions d'une vie en communauté de frères et de sœurs sont pour tous ceux qui, riches ou pauvres, qualifiés ou non qualifiés, sont appelés à suivre avec nous le chemin du discipulat.

He 13,2

Lv 19,33-34

Col 3,11 ; 1Co 14,23-25

- 18** L'amour du prochain implique pour nous le renoncement à toute propriété privée, racine de tant d'injustices et de violences. Le Christ enseigne à ses disciples à rejeter Mamon – le désir de posséder et de la puissance qui lui est liée. Il met en garde : « Qu'il est difficile à ceux qui ont les richesses de parvenir dans le Royaume de Dieu ! » Il voyait dans le cœur de ce jeune homme riche qu'il aimait, quand il lui disait : « Une seule chose te manque ; va, ce que tu as, vends-le, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; puis viens, suis-moi. »

Lc 12,32-34

Jc 4,1-4 ; 1Tm 6,9-10

Mt 6,19-21.24

Lc 18,24

Mc 10,17-22

Mamon est l'ennemi de l'amour. Il pousse certains à accumuler des fortunes individuelles, tandis que des millions d'autres mènent une vie de misère. En tant que puissance au sein des systèmes économiques, il engendre l'exploitation, la fraude, le matérialisme, l'injustice et la guerre.

Jc 5,1-6 ; 1Jn 2,15-17

Jr 22,13-17

Ez 28,1-19 ; Ap 18

Am 5,11-24

Tout ce qui sert Mamon s'oppose à la loi de Dieu. Celui qui garde quelque chose pour lui-même méprise

Mt 5,42

1Jn 3,16-18

*Lc 12,13-34**Ex 16,13-21**Lc 6,24-36 ; 16,19-31*

le commandement que Jésus a donné à ses disciples de renoncer à leur propriété privée. Il s'empare de ce que Dieu avait prévu pour l'usage de tous et se l'arroge.

*Mt 6,25-34 ; Ex 16**Ac 4,32*

En obéissant au Christ, nous mettons en Dieu notre confiance pour toutes choses, y compris pour nos besoins matériels. Nul d'entre nous ne possède quoi que ce soit en propre. Ce que nous possédons en commun ne nous appartient pas en tant que groupe, mais est destiné au service du Christ dans le cadre de l'Église-communauté.* Ce faisant, nous suivons l'exemple du Christ et de la communauté itinérante de ses disciples qui disposaient d'une bourse commune.

*Jn 12,6 ; 13,29**Es 58,6-10 ; Pr 14,31 ; 19,17**Ps 72,1-4 ; 146,1-10**Lc 13,31-32**Mt 23,13-36*

19 L'amour du prochain exige que nous soyons du côté des maltraités, des sans voix et des opprimés. Nous avons l'obligation de dénoncer tout mal public ou privé avec l'autorité de l'Évangile, exactement comme Jésus. Lui-même est né dans la pauvreté et a subi la mort d'un criminel. Son Royaume est tout particulièrement destiné aux pauvres et aux humbles. Il promet que, quand il reviendra, les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers.

*Lc 1,46-55**Mc 10,31*

Jésus déclare : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a conféré l'onction pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé proclamer aux captifs la libération et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer les opprimés en liberté, proclamer une année

* Peter Walpot, « Article 3 : Concernant le vrai renoncement et la communauté chrétienne des biens », dans *Le Grand Livre des Articles (Großes Artikelbuch, vers 1577)*.

d'accueil par le Seigneur. » Nous sommes appelés à l'aider dans cette œuvre de rédemption, afin de conduire la justice à la victoire.

Lc 4,18-19 ; Es 61,1-4

Mt 12,20 ; Es 42,1-4

L'annonce de l'Évangile

20 Après sa résurrection, Jésus envoya ses disciples en mission pour qu'ils annoncent l'Évangile du Royaume : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc : de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps. »

Mc 16,15-18

Mt 28,18-20

21 Aussi souvent que possible, l'Église-communauté envoie des frères et des sœurs annoncer l'Évangile. Ce faisant, notre prière est que la mission originelle des apôtres puisse devenir une réalité pour aujourd'hui, comme ce fut le cas à l'époque du Nouveau Testament : que les messagers du Christ soient pourvus de la pleine autorité de l'Esprit, en allant dans le monde entier pour convier les gens au grand festin du Royaume de Dieu. Nous prions pour que Dieu accorde ce don partout, que ce soit parmi nous ou ailleurs. Quelle que soit la mesure de grâce qu'il nous dispense, il fait de nous les envoyés de son Royaume, et nous voulons obéir.

Mt 9,35-38

Ac 5,12-16 ; 8,4-8

Ac 10,44-48 ; 19,11-12

Mc 6,7-13 ; Lc 9,1-6

Lc 14,23

Jn 17,18 ; 20,21-23

2Co 5,16-20

L'Évangile que nous proclamons est vivant et donne la vie : « Ce n'est pas seulement de pain que l'homme vivra, mais de toute parole sortant de la bouche de Dieu. »

Jn 10,10

Mt 4,4

Notre Dieu n'est pas muet. Sa Parole n'est pas gravée dans le métal ni figée dans les lettres mortes de livres saints. La

He 1,1-2

2Co 3,1-6 ; Es 55,10-11

Jn 1,1-4 ; Ap 19,11-16

He 4,12 ; Jr 23,29

Dt 30,11-14 ; Ps 33,6

1Co 2,10-16

Lc 24,25-32

Jn 14,26 ; 16,12-15

Parole de Dieu, c'est le Christ lui-même, sa présence et sa puissance. Cette Parole vivante jamais ne contredit la Bible, qui rend témoignage au Christ ainsi qu'à sa volonté. Elle se révèle encore et toujours, grâce à l'Esprit, dans le cœur des hommes.* C'est lui qui ouvre nos yeux à l'intelligence des Écritures et nous enseigne tout ce que nous devons faire.

Ac 13,1-3 ; Rm 10,8-15

Jn 10,16

Ac 8,26-40 ; 16,11-15

Ac 10,1-48 ; 17,10-12

Ac 8,12 ; 2Co 4,1-6

Il faut que ceux qui partent répandre la Bonne Nouvelle soient envoyés au nom du Christ par une Église-communauté unie dans un même esprit de repentance et d'amour. Ils doivent marcher sur les traces du Christ, en passant d'une personne à l'autre, d'une maison à l'autre, d'une ville à l'autre. Autant qu'il nous sera possible de le discerner, nous irons là où il est déjà passé, auprès de gens dont il a déjà ouvert le cœur. Nous n'avons pas à faire de prosélytisme ni à juger quiconque, mais à témoigner de la grandeur du Royaume de Dieu.

Col 3,17

1Th 1,2-10 ; Ac 4,32

Ph 2,1-11 ; Ep 4,1-3 ; Ps 133

22 Il en est de même de ceux qui restent à demeure dans une Église-communauté : ils désirent vivre de manière à témoigner d'une unité parfaite. Ils seront ainsi signes pour le monde entier de qui est Jésus ainsi que de sa volonté.

Jn 13,34-35

Comment le monde connaîtra-t-il la vérité de l'Évangile ? Jésus nous a appris que ce serait par l'amour et par l'unité visible de ses disciples. La veille de sa mort, il a prié pour eux et pour tous les croyants qui viendraient après eux :
« Que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et que

* « La Parole vivante », dans Eberhard Arnold, *Innenland : Ein Wegweiser in die Seele der Bibel*, 1936

je suis en toi, qu'ils soient en nous eux aussi, afin que le monde croie que tu m'as envoyé. Et moi, je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, pour qu'ils soient un comme nous sommes un, moi en eux comme toi en moi, pour qu'ils parviennent à l'unité parfaite et qu'ainsi le monde puisse connaître que c'est toi qui m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé. »

Jn 17,21-23

L'unité en Jésus est une grande grâce. Cette grâce n'est pas à bon marché. Elle réclame des actes d'amour et de repentance. Elle exige d'accorder et d'accepter le pardon, encore et toujours. Mais si nous vivons cette unité pour laquelle Jésus a prié, elle brillera devant le monde entier, proclamant avec force l'avènement de son Royaume.*

1Co 6,19-20

Ep 4,30-32

Mt 5,14-16 ; Ep 5,8-16

* Peter Riedemann, « L'Église », dans *Doctrine et vie des anabaptistes hutteriens (Rechenschaft unserer Religion, Leer und Glaubens, vers 1540-1542, version française, 2007)*.

3

NOTRE HÉRITAGE

23 Notre communauté ne représente qu'une partie de tout ce que Dieu – le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob – a accompli au cours des siècles. Sa vérité divine fut partiellement comprise à travers l'histoire par des sages, des philosophes et des poètes, depuis les peuples primitifs, dans le culte qu'ils rendaient au Créateur, en passant par Socrate, le Bouddha et Zoroastre, jusqu'à des visionnaires comme Léon Tolstoï, Albert Schweitzer et Simone Weil. Aujourd'hui encore, chaque fois que des gens luttent pour la vérité, la justice, la fraternité et la paix, Dieu est à l'œuvre. Nous ne cherchons pas à imiter ceux qui nous ont précédés. Nous souhaitons plutôt que leurs exemples nous inspirent pour vivre plus authentiquement pour le Royaume de Dieu.

He 1,1-4 ; 11,1-12,2

Ac 17,24-28 ; Rm 2,14-16

Mt 25,31-46

Ps 44,1-3 ; Dt 6,20-25

Ap 14,13

Nos origines

24 Notre communauté fut fondée en 1920, en Allemagne, par le théologien protestant Eberhard Arnold, son épouse Emmy et la sœur de cette dernière, Else von Hollander.

Consternés par la montée des injustices sociales et par les horreurs de la Première Guerre mondiale, ils ont cherché des réponses dans la prédication de Jésus, particulièrement dans son Sermon sur la Montagne. Ce faisant, ils ont perçu un appel au discipulat radical : à renoncer à tout pour le Christ.* Ils quittèrent donc leur maison bourgeoise de Berlin pour aller habiter un village isolé, Sannerz. Là, avec quelques personnes animées du même désir, ils commencèrent à mettre en pratique la communauté des biens, selon l'exemple de l'Église primitive de Jérusalem. Rapidement, ils prirent le nom de Bruderhof – littéralement, le « foyer des frères ».

Durant les quinze années suivantes, les rangs de la communauté grossirent grâce à un afflux de jeunes de toute l'Europe. Elle compta jusqu'à 150 personnes. Cependant, après l'accession de Hitler au pouvoir en 1933, la communauté devint la cible de la répression nationale-socialiste en raison de son objection de conscience. Notamment, les membres refusaient de faire le salut *Heil Hitler*, de servir dans l'armée allemande ou d'accepter dans leur école un instituteur nommé par le gouvernement. En 1937, la police secrète ordonna la dissolution de la communauté, sous la menace des armes. Elle saisit tous ses biens, emprisonna plusieurs de ses membres et somma les autres de partir dans les quarante-huit heures.

Grâce au soutien d'amis mennonites, quakers et catholiques, tous les membres finirent par se retrouver en Angleterre. En 1940, la communauté réfugiée avait doublé de taille, grâce à l'afflux de membres anglais. Entre-temps,

* Emmy Arnold, *Un pèlerinage joyeux – ma vie en communauté*, 2011.

la Seconde Guerre mondiale avait éclaté. Le gouvernement britannique informa le groupe qu'il devait accepter l'internement de ses membres de nationalité allemande. Dans le cas contraire, il fallait qu'il quitte le pays. Décidés à demeurer ensemble, presque tous les membres de la communauté – principalement des citoyens européens – émigrèrent au Paraguay. C'est là qu'ils passèrent les vingt années suivantes comme agriculteurs et pionniers, sous un climat rude auquel ils n'étaient pas habitués. Ils fondèrent un hôpital qui rendit service à des milliers de malades de la région. Trois membres restèrent en Angleterre. Ils y fondèrent rapidement une nouvelle communauté, attirant à eux des dizaines de nouveaux venus.

En 1954, on fonda la première communauté américaine à Rifton, dans l'État de New York. Aujourd'hui, il existe des communautés du Bruderhof aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, au Paraguay et en Australie.

Nos précurseurs

- 25** Nous nous inspirons de l'Église primitive née à Jérusalem le jour de la Pentecôte.* À ce moment-là, l'Esprit œuvra avec une puissance exceptionnelle. Il amena les chrétiens à partager tout ce qu'ils possédaient, à se mettre au service des pauvres de la ville et à annoncer courageusement l'Évangile. Nous croyons que la vie et la prédication de cette première Église-communauté révèle la volonté de Dieu pour l'humanité.

Ac 2-7

Finalement, l'Église de Jérusalem dut se disperser à cause de la persécution. Mais il fut impossible de réprimer

* Eberhard Arnold, *Le témoignage des premiers chrétiens (Die ersten Christen nach dem Tode der Apostel)*, 1926, version française, 2011).

l'esprit qui l'animait. Il continua à vivre après la mort des apôtres, comme l'ont prouvé les premiers martyrs chrétiens. Nous professons la règle de foi de l'Église primitive. Nous attachons beaucoup d'importance à son témoignage, qui comprend la *Didachè* et les écrits de Pères de l'Église comme Clément de Rome, Hermas, Ignace, Justin, Tertullien et Origène.

- 26** Au cours des siècles suivants, le témoignage apostolique de l'Église-communauté s'est manifesté à maintes reprises. Bien qu'on l'ait souvent étouffé ou oublié, il refit surface, encore et toujours, en divers lieux et sous de nouvelles formes. Il a resurgi au sein des mouvements monastiques, à partir du III^e siècle – notamment parmi les Pères du désert, dans la communauté qui gravitait autour d'Augustin d'Hippone, et au sein du christianisme celtique. On le retrouve parmi les communautés chrétiennes itinérantes du Moyen Âge, chez les vaudois, les béguines et les béguards, et chez les disciples de François d'Assise et de Claire d'Assise. On le retrouve encore chez les anabaptistes radicaux comme chez les premiers quakers à l'époque de George Fox. Il était aussi vivant dans l'Église morave de Zinzendorf. On peut le reconnaître dans bien d'autres mouvements jusqu'à aujourd'hui.

Outre ces Églises-communautés, nous attachons de l'importance au témoignage d'autres personnes, hommes et femmes de Dieu, prises individuellement. Parmi celles-ci se trouvent les mystiques médiévaux, Thomas a Kempis et Maître Eckhart, avec leur discipulat du cœur ; John Wyclif et Jan Hus, avec leur courage pour l'Évangile ; le Martin Luther des premières années, avec son expérience

de la grâce imméritée ; et des artistes inspirés comme Bach et Haendel, dont des œuvres comme *La Passion selon Saint-Matthieu* et *Le Messie* rendent gloire à Dieu. On compte aussi les évangélistes John Wesley, Charles Finney, Hudson Taylor et Sadhou Sundar Singh, avec leur zèle pour le Christ ; William et Catherine Booth de l'Armée du Salut, avec leur souci des pauvres ; Fedor Dostoïevski, pour sa solidarité avec l'humanité souffrante ; Dorothy Day et Mère Teresa, avec leur consécration aux œuvres de miséricorde. On trouve aussi des martyrs, comme Sophie et Hans Scholl, Dietrich Bonhoeffer, Martin Luther King Jr., Oscar Romero, et tant d'autres qui se sont levés pour défendre la vérité au prix de leur vie.

Nos guides

27 Trois mouvements précurseurs ont exercé une influence déterminante sur notre vie communautaire. Ils restent des guides pour notre avenir :

28 *La première Église houttérienne.* Cette Église communautaire est apparue en Europe centrale à partir de 1525, à la suite des débuts de la Réforme radicale initiée par les anabaptistes Félix Mantz, Conrad Grebel et Georg Blaurock, qui prênaient le baptême des croyants. Rapidement, des dizaines de milliers de personnes les ont suivis, malgré une sanglante vague de persécutions. Unis par la Confession de Schleithem, ils devinrent, par obéissance aux paroles de Jésus dans les Évangiles, les défenseurs de la liberté de conscience et d'un retour au christianisme des origines. Ils rejetaient la force des armes, le baptême des enfants et les Églises établies.

Mt 5-7 ; 18,15-20

L'une des branches de ce mouvement est celle des houthériens, dont le nom vient de leur guide spirituel, Jacob Hutter. Ils ont formé des communautés où l'on partageait l'argent et les biens, le travail, le logement et une vie quotidienne fondée sur l'amour entre frères et sœurs. Pleins de zèle pour l'annonce de l'Évangile, des centaines d'entre eux sont morts martyrs aux XVI^e et XVII^e siècles.

Dans les années 1920, les fondateurs de notre communauté se sont inspirés du témoignage des premiers houthériens. Ils ont pris contact avec leurs descendants qui vivaient en Amérique du Nord. En 1930, Eberhard Arnold fut consacré au ministère par toutes les branches de l'Église houthérienne.

À présent, notre communauté n'est plus liée aux colonies houthériennes. Néanmoins, nous aspirons à vivre dans l'esprit des houthériens des origines, du temps de leur premier amour et de leur mission active (1528–1578). Nous sommes très attachés aux chroniques houthériennes et à leurs écrits spirituels – notamment ceux de Jacob Hutter, Peter Riedemann, Ulrich Stadler et Peter Walpot.*

* Caspar Braitmichel et al., *Das große Geschichtsbuch der Hutterischen Brüder*, chronique compilée de 1565 à 1665.

Jacob Hutter, *Brotherly Faithfulness* (lettres 1530–1535 ; publiées en anglais en 1979).

Peter Riedemann, *Doctrine et vie des anabaptistes houthériens (Rechenschaft unserer Religion, Leer und Glaubens, vers 1540–1542, version française, 2007)*.

Ulrich Stadler, « La Parole vivante » et autres écrits (v.1530–1540 ; publié en 1938 dans *Glaubenszeugnisse oberdeutscher Taufgesinnter*, vol.1).

Peter Walpot, *Großes Artikelbuch*, vers 1577 ; articles 1, 3 et 4.

- 29** *Les Blumhardt.* Jean-Christophe Blumhardt (1805–1880) et son fils Christoph Friedrich Blumhardt (1842–1919) furent de célèbres pasteurs luthériens allemands. L’un et l’autre ont abordé tous les problèmes de l’existence – qu’il s’agisse des besoins personnels de ceux qu’ils conseillaient ou, plus largement, de maux sociaux et politiques – avec la certitude que Jésus est vainqueur. Ils attendaient avec ferveur le prochain avènement du Royaume de Dieu sur terre, qui apporterait le salut, non seulement à quelques élus, mais en faveur de toute l’humanité.

Col 2,13–15

Ac 2,17–21 ; Jl 3,1–5

L’audacieuse attitude des Blumhardt en matière de foi et d’attente du Royaume continue de nous inspirer et de nous guider.*

Ap 21,3–5

- 30** *Les mouvements de jeunesse européens* (1896–1925). Notre communauté fut fondée dans la mouvance d’une vague de mouvements de jeunesse qui se sont développés en Allemagne, Autriche, Pologne et Suisse dans les années qui précédèrent la montée du National-Socialisme. Les jeunes qui appartenaient à ces mouvements avaient des opinions politiques ou religieuses diverses, mais ils partageaient aussi des convictions communes. Ils rejetaient le matérialisme et le formalisme de conventions sociales fondées sur les classes, au profit de l’authenticité, de la liberté, de l’égalité et de la simplicité. Ils aimaient les randonnées, les grands espaces, la culture folklorique et la vie à la campagne. Certains d’entre eux ont ouvert la voie à de nouvelles méthodes d’éducation et de travail et – sous

* Friedrich Zündel, *Johann Christoph Blumhardt: ein Lebensbild*, 1882 ; F. Grin, *Jean-Christophe Blumhardt – homme de grande foi*, 2011.

l'influence du philosophe pacifiste juif Gustav Landauer – considéraient la vie communautaire comme une réponse à la pauvreté et aux problèmes sociaux. Au début des années 1920, on dénombrait plus d'une centaine de communautés animées par les idéaux des mouvements de jeunesse, en Allemagne ainsi que dans les kibboutz fondés en Terre Sainte par les branches juives du mouvement.

À partir de 1925, les mouvements de jeunesse en Allemagne commencèrent à décliner. Des liens avec la politique les privèrent de leur indépendance première. Après 1933, ils furent supprimés par le régime hitlérien, qui utilisa leur dynamisme pour ses propres fins. Mais leur authenticité et leur rigueur des origines, leur accent sur la simplicité et le respect de la création, demeurent essentiels pour notre communauté aujourd'hui.

Rm 12,9 ; Ph 4,8-9

3I Notre mouvement en tant que tel finira par s'éteindre, mais l'élan existentiel auquel il appartient ne passera jamais. Nous voulons demeurer dans ce courant insufflé par l'Esprit de Dieu. Ce n'est possible que grâce à une relation toujours renouvelée avec le Christ. En tant qu'Église-communauté comme en tant qu'individus, nous avons constamment besoin de nous ressourcer en lui. Dieu est le Seigneur de l'histoire. Au cours des âges, il a conduit la destinée des nations et pris fidèlement soin du peuple avec lequel il avait fait alliance. Il continuera à le faire et à agir de nos jours. Nous attendons son avenir : ce jour où il accomplira toutes ses promesses, en instaurant son Royaume de paix et en renouvelant la création.

Mt 24,35

Jn 4,23-24

Ac 3,19-21

Dt 32,8 ; Jb 12,13-25

Gn 17,1-8 ; Dt 7,6-11

Lc 24,44

Nb 23,19 ; 2P 3,9-13 ; Ap 21,5

4

L'ORGANISATION DE L'ÉGLISE

32 Nous voulons que notre vie communautaire au quotidien soit inspirée et dirigée par le Saint-Esprit. L'organisation et la discipline en sont des fruits car « Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais un Dieu de paix ». Par conséquent, une certaine organisation de l'Église a été décidée dans nos communautés, fondée sur l'Écriture et l'exemple de l'Église primitive, influencée par la tradition anabaptiste et par notre propre expérience.

Pour autant, aucun type de règlement ou d'organisation d'Église, même bon en lui-même, ne devrait jamais restreindre la direction de l'Esprit du Christ. C'est d'abord et surtout à lui que nous appartenons. Il est la Tête de l'Église. Il est au-dessus de toutes les traditions et autorités humaines. Son Corps n'est pas une institution mais un organisme vivant.

Jn 16,12-13 ; Ep 5,18-21

Col 2,2-5

1Co 14,33

2Tm 1,13-14

Mc 7,6-9

1Co 2,2-5

Ep 1,22-23

Col 2,8-23

1Co 12,12-27 ; Ep 4,11-16

*Devenir membre**Jn 17,20-21 ; Ac 2,42**2Tm 4,6-7**Dt 6,4-9 ; 11,13-14**Mc 3,31-35**2P 1,3-11**Ep 4,1-3**Rm 12,4-5**1Jn 4,1**Jn 21,15-19 ; Ph 3,7-11*

33 C'est pour la vie que l'on devient membre de notre Église-communauté. Nous y entrons en prononçant des vœux. Par nos vœux, nous nous donnons au Christ avec tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes. Nous faisons une alliance de fidélité avec Dieu et avec les membres de la communauté, que nous considérons comme des frères et des sœurs.

L'engagement à vie est constitutif de notre vocation : nous sommes convaincus que c'est le Christ qui nous a appelés à le servir de cette manière, avec ces frères et ces sœurs, quoi qu'il arrive. Nous ne pouvons pas nous séparer les uns des autres, puisque, bien que « plusieurs, nous sommes un seul corps en Christ, étant tous membres les uns des autres, chacun pour sa part ». C'est notre promesse de fidélité qui rend possible la confiance mutuelle.

La qualité de membre est ouverte à tous ceux qui ont reçu l'appel à servir le Christ dans une communauté de frères et de sœurs, et qui veulent répondre à cet appel avec nous. Pour prononcer ses vœux, le candidat doit être âgé d'au moins 21 ans. Il doit avoir intégré les enseignements du Christ, reçu le baptême des croyants, confessé tous les articles du Symbole des Apôtres et du Symbole de Nicée, et être accepté par l'Église-communauté après une période de probation et de discernement.

34 Ceux qui aspirent à devenir membres ne le feront que par amour du Christ. Leur vocation leur apparaîtra clairement dans la mesure où ils lui obéiront dans les choses de la vie quotidienne, en suivant ses pas sur le chemin du discipulat.

Se donner entièrement au Christ est le fondement de la vie du disciple. Cela implique la repentance et la conversion, dont le baptême est le signe. Celui qui n'a pas encore reçu le baptême des croyants – à savoir le baptême après l'âge de raison, selon l'enseignement du Nouveau Testament – devra considérer qu'il s'agit d'un commandement du Christ. L'Église-communauté peut reconnaître un premier baptême administré par une autre Église, à condition que, avec la personne concernée, nous soyons assurés de sa validité.

Lc 9,23-27 ; Mc 10,21

Jn 12,24-26

Ac 2,37-41

Mc 16,15-16

Mt 28,18-20

- 35** Dieu veut que nous le servions librement. Les vœux ne seront prononcés que si la décision en a été longuement mûrie et prise sans aucune contrainte humaine. Celui qui ne peut pas prendre cet engagement librement et sans contrainte doit simplement y renoncer.

1P 5,2 ; Ex 35,4-36,7

1Co 2,4-5 ; 2Co 9,6-7

Dt 23,21-23

Ga 5,1

Nul ne se joindra à nous par égard pour une autre personne – un homme pour une femme ou une femme pour un homme, un ami pour un ami, ou un enfant pour ses parents. Sa décision serait alors bâtie sur du sable et ne saurait durer. Au lieu de cela, chacun doit bâtir sur le roc du Christ, ne cherchant qu'à plaire à Dieu.

Mt 10,34-39

Mt 7,24-27

Il est donc hors de question de devenir membre par la naissance. Quand les jeunes qui ont grandi au sein de nos communautés deviennent majeurs, ils doivent prendre le temps de discerner la volonté de Dieu pour eux, afin de décider s'ils veulent rester avec nous ou vivre ailleurs d'autres expériences.

Jn 1,12-13 ; 3,5-8

Nul ne se joindra à nous pour rechercher une sécurité personnelle. Les houctériens du XVI^e siècle mettaient en

Lc 9,57-58 ; 2Co 6,4-10

*Lc 14,26-33**Mt 5,11-12 ; Jn 15,20**iP 4,1**Ph 1,29-30 ; 2Tm 3,10-13*

garde ceux qui venaient à eux : « Que chacun examine d'abord soigneusement le coût de ce à quoi il doit renoncer... Ceux qui veulent se mettre au service du Christ seront prêts à être persécutés ou mis à mort par l'eau, le feu ou le glaive, pour la vérité et au nom du Christ, si telle est la volonté de Dieu. Pour l'instant, en effet, nous avons maison et abri, mais nous ignorons de quoi demain sera fait. C'est pourquoi nul ne se joindra à nous pour couler des jours heureux. Au contraire, il faut se préparer à supporter, avec tous les croyants, ce qui est mauvais autant que ce qui est bon. »*

36 On devient membre par étapes :

Les hôtes sont les bienvenus parmi nous, à la discrétion de la communauté, qu'ils envisagent ou non de devenir membres. Ceux qui désirent rester plus longtemps pour discerner si Dieu les appelle à vivre de cette manière, peuvent demander à rester en tant que novices.

Si l'Église-communauté donne son accord et si la personne concernée a 18 ans révolus, on peut l'accepter pour un noviciat, qui est une période de discernement et de probation.

Les novices ont 18 ans révolus – baptisés ou non – et ont demandé à participer à la vie communautaire. Ils prennent entièrement part à la vie quotidienne de l'Église-communauté, sauf aux assemblées de membres. Ils doivent respecter et observer la règle et l'esprit de notre vie communautaire pendant leur séjour parmi nous. Leur

* « Dix points : Ce qu'est l'Église de Dieu et comment on y entre », instruction sur l'Église figurant dans l'instruction baptismale des houttériens, connue sous le nom de *Taufbüchlein* (vers 1528-1600).

noviciat peut durer plus ou moins longtemps. Il n'implique aucune obligation d'engagement à devenir membre. Chacune des parties peut l'interrompre à tout moment.

Le noviciat offre aux novices une occasion d'approfondir leur vie de foi. Par la prière, par le travail intellectuel et physique, ils recherchent avec nous la volonté de Dieu. Comme les membres, ils mettent au service de l'Église-communauté leurs aptitudes et leur force de travail, n'ayant aucun droit à recevoir une rémunération pour leur travail ou quelque compensation pour un salaire auquel ils auraient renoncé. De même, ils ne sauraient prétendre recouvrer aucun bien par lequel ils auraient contribué à la vie communautaire. Jusqu'à ce qu'ils soient admis comme membres, ils gardent la possession de ce qu'ils n'ont pas expressément donné. Ils doivent faire connaître ce qui concerne leurs affaires temporelles et prendre avec la communauté des dispositions sur la manière de les gérer pendant leur noviciat.

Mt 7,7-11

- 37** Les novices qui ont acquis la certitude de leur vocation, qui ont reçu le baptême des croyants et qui sont âgés de plus de 21 ans peuvent déclarer à l'Église-communauté leur désir de prononcer les vœux définitifs afin de devenir membres.

Avant de prononcer leurs vœux, les candidats doivent régler toutes leurs affaires matérielles. Ils doivent renoncer à tout ce qu'ils ont, dans l'obéissance à l'Évangile, de telle manière qu'ils ne possèdent absolument plus rien au moment de prononcer leurs vœux : « ...en effet, ceux qui se trouvaient possesseurs de terrains ou de maisons

Lc 12,32-34 ; 18,22-30

*Ac 4,34-35**He 12,28-29*

les vendaient, apportaient le prix des biens qu'ils avaient cédés et le déposaient aux pieds des apôtres. Chacun en recevait une part selon ses besoins ». Nous ne recherchons ni l'argent ni les biens, mais des cœurs qui craignent Dieu. Il faut qu'ils donnent leur démission de membre d'une autre Église ou confession chrétienne. En outre, ils ne doivent rien cacher de leur histoire personnelle. Cela comprend leurs dettes, impayés, fraudes, condamnations pénales ou autres actes punissables par la loi, mais aussi les obligations en cours envers quelqu'un, y compris leurs enfants, leur ex- ou actuel conjoint ou partenaire. Devenir membre en camouflant volontairement de telles affaires ou en dissimulant des biens serait un grave péché de tromperie.

Ac 5,1-11

Si l'Église-communauté discerne qu'une telle demande se fonde sur un appel clair de Dieu, elle peut prendre la décision d'accepter le candidat comme membre. Les engagements pour devenir membre sont pris à l'occasion d'un rassemblement festif de l'Église-communauté, au cours duquel les vœux sont prononcés publiquement.

Nos vœux

*Lc 14,33 ; Nb 14,24**Ac 4,32-33 ; Ph 3,7-9**1Tm 6,11-12*

- 38** Prononcer ses vœux signifie que l'on se donne entièrement et que l'on se consacre sans réserve au service du Christ au sein de l'Église-communauté. Par cet acte public et solennel, nous promettons, par amour pour le Christ, de ne plus rien réclamer pour nous-mêmes. Notre exemple est Marie, la mère de Jésus, qui disait : « Je suis la servante du Seigneur. Que tout se passe pour moi comme tu me l'as dit. »

Lc 1,38

Jésus disait à ceux qui voulaient le suivre : « Qui veut sauvegarder sa vie, la perdra ; mais qui perd sa vie à cause de moi, l'assurera. » Il enseignait aussi : « Quand vous avez fait tout ce qui vous était ordonné, dites : 'Nous sommes des serviteurs quelconques. Nous avons fait seulement ce que nous devons faire.' » Tel est le sens que nous donnons aux vœux que nous prononçons.

Mt 16,25

Lc 17,10

- 39** Les vœux pour devenir membre sont faits dans l'esprit des vœux monastiques traditionnels de pauvreté, chasteté et obéissance :

Pauvreté : Nous promettons de renoncer à toute propriété et de vivre simplement, entièrement libérés des possessions.

Lc 12,32-34 ; 2Co 9,7-8

Mt 6,25-32

Chasteté : Nous promettons de garder la pureté sexuelle et, si nous sommes mariés, de rester fidèles pour la vie dans le lien du mariage entre un homme et une femme.

Mt 5,27-32 ; 1Co 6,9-10

He 13,4 ; Mt 19,3-9

Obéissance : Nous promettons de nous soumettre et d'obéir au Christ et à nos frères et sœurs, en nous engageant à servir l'Église-communauté partout et de quelque manière qu'on nous le demande.

1P 1,1-2 ; Jn 13,13-17

Ep 5,21

- 40** Les vœux pour devenir membre sont prononcés publiquement, pour Dieu et devant l'Église-communauté, en répondant aux questions suivantes :

1. Promets-tu d'annoncer Jésus, en paroles et en actes, pour le restant de tes jours ?

Mc 16,15-20 ; Lc 12,8-9

Rm 1,14-17 ; 15,17-20

2. As-tu la conviction que Dieu t'a appelé à cette vie en communauté avec des frères et des sœurs, fondée sur une foi ferme en Dieu et en Jésus-Christ ?

2Tm 1,12

Jn 15,15-17

- Rm 12,1-2*
- Ac 4,34-37*
- Mt 18,15-17*
Lc 17,3-4 ; Col 3,15-16
- Lc 15,7 ; Ac 3,17-26*
1P 4,17 ; Ap 2-3
2Co 7,8-13
- Ga 6,9-10 ; He 10,23-25*
3. Veux-tu, au nom du Christ, te mettre entièrement à la disposition de l'Église-communauté pour le restant de tes jours – avec toutes tes facultés, toute la force de ton corps et de ton âme, tout ce que tu possèdes, tant ce que tu possèdes maintenant que ce que tu pourrais hériter ou gagner ultérieurement ?
 4. Accepteras-tu que l'on te fasse des observations, lorsque ce sera justifié ? Et toi-même, avertiras-tu les autres quand tu discerneras, au sein de notre vie communautaire, quelque chose qui nécessiterait d'être clarifié, ou qui manifesterait mieux la volonté de Dieu ?
 5. Puisqu'une Église vivante sera toujours une Église repentante, acceptes-tu et respectes-tu la pratique de la correction fraternelle dans l'Église ? Es-tu prêt à la réclamer pour toi-même si nécessaire ?*
 6. Es-tu fermement décidé à rester loyal et fidèle, uni à nous comme à des frères et sœurs, au service de l'amour, pour édifier l'Église-communauté, se tourner vers tous les peuples et annoncer l'Évangile ?

Quand il a répondu « oui », le nouveau membre reçoit l'imposition des mains, tandis que l'on prie Dieu de le renouveler par la plénitude du Saint-Esprit.

- Dt 23,22 ; Ac 5,4*
Qo 5,1-7
- 4I** Les vœux pour devenir membre étant faits à Dieu, nul n'a le pouvoir de les rompre. Par conséquent, si des membres quittent notre communauté, l'Église-communauté n'est nullement tenue de leur restituer des biens, ou de les

* Voir § 76 ci-dessous.

rémunérer pour leur travail ou toute autre chose à laquelle ils auraient contribué durant leur séjour en son sein. Cela irait à l'encontre du vœu de renoncer à toute possession. Il vaut mieux que ceux qui n'auraient pas la conviction du bien-fondé de cet engagement ne se joignent pas à nous. Qu'ils gardent ce qui est à eux et nous quittent dans la paix.

Lc 9,62

Lc 14,28-33

Puisque nous sommes responsables de nos vœux devant Dieu et devant nos frères et sœurs, nul ne devrait rester dans notre communauté si ce n'est « dans l'allégresse et la simplicité de cœur »*. On donne aux membres qui quittent notre communauté une aide de transition. Cette aide n'est pas un droit ; elle est offerte à la discrétion de l'Église-communauté comme l'expression d'un amour qui demeure.

Ac 2,46-47

La responsabilité des membres

- 42** L'Église-communauté trouve une visibilité dans le corps que forme, partout dans le monde, l'ensemble de ses membres qui ont prononcé leurs vœux définitifs. Chaque membre, chaque communauté locale, porte la responsabilité de ce corps. Tout ce qu'il fait, il doit l'accomplir dans le plus profond respect pour le Saint-Esprit et le mystère de l'Église du Christ. La convocation de ce corps s'appelle le « rassemblement mondial des membres ».

1Co 12,12-13

Ac 15,1-35 ; Ep 3

Les membres d'une communauté locale (appelée un « Bruderhof ») ne représentent qu'une partie constitutive du corps mondial formé par l'ensemble des membres.

* « Dix points : Ce qu'est l'Église de Dieu et comment on y entre », instruction sur l'Église figurant dans l'instruction baptismale des houttériens, connue sous le nom de *Taufbüchlein* (vers 1528-1600).

Mc 16,15 ; Ac 16-21

En s'inspirant de l'exemple des premiers chrétiens qui étaient itinérants, les membres doivent être prêts à vivre dans n'importe quel Bruderhof ou tout autre lieu, en fonction des besoins de l'ensemble de l'Église-communauté.

*Rm 16,5 ; Col 4,15**1Co 16,15-19*

En tant que partie de cette plus grande réalité, chaque Bruderhof constitue un lieu de vie distinct, avec son propre nom, son caractère et son originalité. Chaque Bruderhof, en tant que communauté particulière de croyants, organise sa propre vie, mais en lien avec ses communautés sœurs.

*Rm 15,23-33**Ac 6,1-7*

- 43** En dernier ressort, c'est le corps mondial des membres qui assume la responsabilité devant Dieu de ce qui concerne la vie spirituelle et matérielle de l'Église-communauté : sa foi, son unité, sa mission, son travail, l'organisation de l'Église, la vie quotidienne, les œuvres de miséricorde, l'éducation, ainsi que la santé du corps et de l'âme de tous dans la maison commune.

*Ac 11,29-30 ; 14,23**Ex 18*

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, les membres désignent parmi eux des personnes préposées aux diverses tâches de direction. Ils leur accordent leur confiance avec le mandat de les représenter à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église-communauté. Elles sont responsables, dans la crainte de Dieu et envers l'ensemble des membres, des tâches qui leur sont confiées.

*He 13,17**1P 2,5-9**Ep 4,11-13**Jc 4,17 ; Rm 14,22-23*

- 44** Conformément à la doctrine biblique du sacerdoce de tous les croyants, la responsabilité collective de la vie spirituelle de l'Église-communauté repose sur chaque membre individuellement. C'est pour chacun une affaire de conscience.

Notre vie communautaire appartient au Christ. Chaque membre doit veiller à ce que nous ne soyons remplis et guidés que par l'amour du Christ.

Aucune excuse ne saurait dispenser un membre de cette responsabilité. S'il remarque quelque dysfonctionnement dans l'Église-communauté, chaque membre sans exception a la responsabilité devant Dieu d'œuvrer inlassablement à rétablir la règle du Christ parmi nous. Cela implique de persévérer avec humilité, sans crainte des hommes, en n'épargnant aucun effort ni sacrifice tant que le problème n'est pas résolu. Ainsi, l'Église-communauté dépend de la foi de chacun de ses membres.

He 3,12-13 ; 10,24-25

Col 1,28-29

2Co 2,4

Ac 20,26-35 ; Ph 4,1-3

Ep 4,16

- 45** Il peut arriver qu'un membre, de lui-même ou d'elle-même, se coupe de l'Église-communauté, notamment en quittant la communauté ou en rompant volontairement ses vœux. Celui ou celle qui agit ainsi perd de fait sa qualité de membre.

Tt 3,10-11

1Jn 2,19 ; 3Jn 9-11

Seuls ceux qui répondent aux critères qui viennent d'être exposés peuvent être considérés comme membres à part entière. Ils sont notamment les seuls à pouvoir prendre part à la vie de l'Église-communauté, rester sur le domaine d'un Bruderhof, assumer des responsabilités spirituelles ou matérielles, ou représenter officiellement l'Église-communauté.

En cas de doute, c'est à l'ensemble des membres, convoqués à cet effet par leur responsable attiré, de se prononcer sur la qualité de membre d'une personne. Nous faisons tout notre possible pour nous réconcilier avec un

Jude 20-23 ; Jc 5,19-20

membre qui se serait égaré, dans l'espoir de le voir réintégrer la pleine communion.

Des dons divers

1Co 12,4-7

46 Au sein de notre communauté, « il y a diversité de dons, mais c'est le même Esprit ; diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur ; diversité de modes d'action, mais c'est le même Dieu qui, en tous, met tout en œuvre. À chacun est donnée la manifestation de l'Esprit en vue du bien de tous ». Certains membres reçoivent le don d'enseigner, d'autres de conseiller et d'encourager, d'autres d'annoncer l'Évangile, d'autres de louer Dieu par la musique ou par l'expression artistique, d'autres de prendre soin des nécessiteux, d'autres d'offrir autrement leur collaboration. Mais le plus grand de tous les dons, offert à chacun d'entre nous, c'est la capacité d'aimer.

Rm 12,3-8

1Co 13,13 ; Ga 5,6

Jn 13,1-17 ; Ga 5,13

De même que les différentes parties du corps humain travaillent ensemble de manière désintéressée, les membres du Corps du Christ doivent se mettre au service les uns des autres. Chaque Bruderhof, en lien avec ses communautés sœurs, désigne des frères et des sœurs pour assumer la responsabilité des divers domaines spirituels et matériels de la vie communautaire : le ministère pastoral ; la gestion des finances et des biens ; l'éducation des enfants et de la jeunesse ; les différents secteurs du travail, comme la ferme, l'atelier, la cuisine, l'administratif et l'accueil des hôtes. Ce faisant, nous suivons l'exemple de l'Église primitive qui avait ses anciens et ses évêques, ses diacres et ses diaconesses, ses enseignants et ses veuves.

1Tm 3,8-13 ; 5,1-16

- 47** Quelles que soient nos aptitudes ou nos responsabilités, nous devons les utiliser pour manifester la gloire de Dieu, jamais la nôtre. Dieu ne peut œuvrer par nous qu'à la condition d'anéantir, de renoncer à toute volonté de puissance qui viendrait de nous : notre aspiration à exercer une influence, à être reconnu, à avoir du succès. Il ne s'agit pas seulement du résultat d'une décision héroïque, mais d'un travail de la grâce qui opère jour après jour. Si nous faisons valoir nos propres forces, ne serait-ce qu'un peu, l'Esprit et l'autorité de Dieu se retireront également de notre vie. En revanche, quand nous sommes pauvres en esprit, il peut nous utiliser comme instruments pour bâtir son Église.
- Jn 15,8 ; 1P 2,12*
2Co 12,8-9 ; Jr 9,23-24
Ph 2,12-13 ; 3,12-14
Jn 3,27-30
Mt 5,3 ; 1Co 1,18-31

Le ministère pastoral

- 48** Le ministère pastoral fut institué par le Christ lui-même quand il a choisi l'apôtre Pierre comme berger de la première Église. Il lui demanda : « M'aimes-tu ? », puis il lui donna ce commandement : « Pais mes brebis. » Nous estimons donc que la tâche pastorale est un don de Dieu à l'Église.
- Jn 21,15-19*
1Th 5,12-13 ; He 13,17
- 49** Il faut que la direction spirituelle s'appuie sur la confiance. Il convient de gagner cette confiance : nul ne saurait la réclamer comme un droit lié à l'exercice de la charge. Le ministère pastoral ne dépend pas d'une fonction déterminée, de dons naturels, d'une formation théologique, mais de la grâce de Dieu et de l'œuvre de l'Esprit. Même la plus douée des personnes n'a rien à dire dans l'Église-communauté si elle ne représente qu'elle-même.
- Celui à qui l'on a confié un ministère doit toujours se laisser conduire par le Saint-Esprit. Il doit rester
- 1Co 9,1-18*
Ep 4,7-13 ; Nb 11,24-25
1S 16,14 ; 2Co 3,4-6 ; 4,5
Jn 14,26 ; Za 4,6

Nb 12,3
2Co 1,24 ; 1Th 2,7-12
1P 5,3 ; 2Tm 2,24-26

profondément humble, honorer et respecter l'ensemble des membres. Sous aucun prétexte, il ne fera pression sur ceux qui l'entourent. On ne lui a pas attribué cette tâche pour diriger ou dominer, mais pour servir. Quand Jésus a confié son Église à Pierre, il ne lui a pas conféré un droit quelconque sur les autres disciples. Au contraire, il a dit : « Les chefs des nations les tiennent sous leur pouvoir et les grands sous leur domination. Il ne doit pas en être ainsi parmi vous. Au contraire, si quelqu'un veut être grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur, et si quelqu'un veut être le premier parmi vous, qu'il soit votre esclave. C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude. »

Mt 20,25-28

- 50** Parce que le ministère pastoral est compris comme un service, nous donnons à ceux qui en ont la charge le nom de « serviteurs de la Parole ». Selon le Nouveau Testament, cette responsabilité ne peut être confiée qu'à un frère ayant une conduite personnelle et une vie de foi conformes à ce que réclame l'Écriture.

1Tm 2,11-12
3,1-7 ; Tt 1,5-9

Ac 14,21-15,2
Ac 18,26 ; 1Co 9,5

2Co 12,15

Tout frère baptisé et ayant prononcé les vœux pour devenir membre peut être proposé par n'importe quel autre membre pour le service de la Parole. Il ne peut être désigné qu'avec l'accord de l'Église-communauté. S'il est marié, il s'acquittera de ce service avec son épouse. Il est essentiel qu'elle partage tout particulièrement avec lui le souci de l'accompagnement spirituel. Une nomination pour le service de la Parole commence par un temps d'essai. Si, à la suite d'une période de probation et de

préparation, on reconnaît à l'unanimité que le service d'un frère est un don de Dieu, on confirme publiquement sa nomination par l'imposition des mains, sur lui et sur son épouse, qui lui confère l'autorité de l'Église.

1Tm 4,14

Il y a généralement plusieurs serviteurs de la Parole dans chaque Bruderhof. Ils forment une équipe pastorale. Ils travaillent ensemble, mais aussi avec les autres frères et sœurs qui ont la responsabilité des divers domaines spirituels et temporels de la vie communautaire.

Ac 14,23 ; 20,17

- 51** La tâche d'un serviteur de la Parole consiste à prendre soin de tous au sein de l'Église-communauté, dans leur corps et dans leur âme, et à rendre témoignage à l'Évangile.

1P 5,1-4 ; 1Tm 4,12-16

Le principal souci d'un serviteur de la Parole est l'accompagnement pastoral. Lui et son épouse sont appelés à manifester la compassion du Christ envers tous afin que chacun puisse laisser s'épanouir en lui la plénitude de vie qui vient de l'Évangile. Tous deux doivent rechercher ensemble l'inspiration de l'Esprit quand ils donnent des avis et des lignes de conduite, dans le respect de chaque âme qui fait appel à eux pour un conseil ou pour être libérée d'un péché au moyen de la confession.

Jn 21,15-17

Jn 10,10

Ac 20,28-35 ; Ga 6,1

Jc 5,14-16

Un serviteur de la Parole a la responsabilité d'exprimer ce qui vient de Dieu et qui se manifeste dans le cœur des membres. C'est à lui qu'il incombe de baptiser, de présider le Repas du Seigneur, de célébrer les mariages et de déclarer le pardon des péchés. Un serviteur de la Parole doit rester disponible pour annoncer l'Évangile partout où l'enverra l'Église-communauté.

1Co 2,12-16

Mt 16,18-19

Mt 28,18-20 ; 2Tm 4,1-5

En fin de compte, assumer le service de la Parole n'est rien d'autre qu'une manière plus forte, plus intensive, de porter les responsabilités qui incombent à chaque membre.

1P 2,9

L'inverse est également vrai : chaque membre est appelé à assumer la tâche d'un pasteur au sein de sa propre famille et là où il vit, en prenant soin des âmes et en annonçant l'Évangile.

Ga 6,2 ; Ph 1,27-28

- 52** De même qu'un bateau a besoin de quelqu'un pour tenir son gouvernail, l'Église-communauté a besoin d'une direction claire. Dans ce but, l'ensemble des membres délègue à l'unanimité un frère pour qu'il soit le berger de toute l'Église-communauté, et pour qu'il soit à son service, avec son épouse, aussi longtemps que possible. On l'appelle l'Ancien. On lui confie la plus haute responsabilité pour le soin des âmes, la supervision spirituelle de toutes les communautés, l'organisation et l'autorité de l'Église, et l'annonce de l'Évangile.

Ep 4,11-13

Comme les autres serviteurs de la Parole, l'Ancien suivra la direction donnée par le Saint-Esprit qui s'exprime à travers les membres. Il ne doit pas s'isoler ni mettre sa confiance dans ses propres capacités. Avec beaucoup d'humilité, grâce à une collaboration étroite avec l'ensemble des membres et avec ceux qu'ils ont désignés pour les diverses tâches, il sera possible de discerner une direction claire dans tous les domaines.

1Co 2,1-5 ; 2Co 3,4-6

- 53** Pour aider l'Ancien dans sa tâche, les membres peuvent désigner certains serviteurs de la Parole comme évêques, qui veilleront sur les communautés d'une zone

Tt 1,5

géographique déterminée. Les évêques ne sont pas seulement responsables envers les membres des communautés dont ils sont les serviteurs, mais aussi devant l'Ancien et l'ensemble des membres, partout dans le monde.

- 54** S'il arrivait qu'une personne désignée pour un service de direction spirituelle tombe dans un péché grave ou abuse de sa position, qu'elle se montre incompétente ou fasse du mal, il lui faudrait renoncer à son service, ou alors l'ensemble des membres se verrait contraint de l'en relever. Conformément à nos vœux, chaque membre a le devoir d'intervenir si quelqu'un abuse de sa position d'autorité.

1Tm 5,20

3Jn 9-10

S'il s'agit de relever l'Ancien de son service, cette mesure, étant donné sa gravité, ne pourrait être décidée que par la réunion des membres du monde entier, convoqués plusieurs jours pour un discernement dans la prière et la crainte de Dieu. Ils seront attentifs à la mise en garde de l'Écriture de ne jamais accepter d'accusation contre un responsable de l'Église, si ce n'est sur la déposition de deux ou trois témoins.

1Tm 5,19

- 55** Dans une Église unie par l'amour, le ministère pastoral conduira toujours au Christ. Parmi nous, il n'existe pas de différences de positions. Nous sommes tous frères et sœurs, tous membres d'un même corps, tous au service les uns des autres. La seule Tête qui dirige ce corps, c'est Jésus-Christ.

Col 1,28-29

Mt 23,8-12

Ep 1,22-23

La prise de décisions

- 56** Les décisions dans l'Église-communauté sont prises à l'unanimité. On parvient à cette unanimité sans contrainte,

Ac 15,1-35

Ac 4,31-32 ; Ep 4,1-6

par un discernement communautaire et la prière au sein de la communauté des croyants. L'unanimité pour une prise de décision est un fruit de l'unité du corps du Christ auquel nous cherchons à appartenir. Elle naît d'une écoute commune de ce que dit l'Esprit de Dieu, qui transmet le même message à tous ceux qui veulent bien se mettre à son écoute, dans les affaires tant matérielles que spirituelles.

*Jn 16,13**1Co 1,10-17*

Nous refusons donc une prise de décision par un vote démocratique ou par celui d'une assemblée. Une règle qui trouve son origine dans des opinions humaines, que ce soit celles d'une majorité ou d'une minorité, s'oppose à la règle du Saint-Esprit. L'équilibre des pouvoirs dans un gouvernement élu n'a donc rien à voir avec le Royaume de Dieu.

Rm 12,3-8 ; 1P 4,10-11

57 Unanimité dans l'Esprit ne signifie pas conformité. On ne saurait y parvenir par un consensus artificiel, la persuasion ou la pression. Notre expérience nous montre que le désaccord d'une seule voix s'avère parfois prophétique. Il faut que les membres puissent exprimer librement ce qu'ils pensent, surtout quand il s'agit d'une affaire de conscience. Une fausse unanimité, issue du conformisme ou de la peur, éloigne de l'Esprit du Christ.

*Rm 14 ; 1Co 8**Ph 3,15-16*

Si nous n'arrivons pas à parvenir à un accord, ce peut être simplement parce que le moment n'est pas encore mûr pour une décision ou parce que certains membres ont une opinion différente sur une affaire de conscience. Dans ce cas, on laissera momentanément la question ouverte. Par la suite, l'Esprit ne manquera pas de nous conduire à une conviction commune, à laquelle chacun pourra se rallier sans difficulté et de tout son cœur.

Un défaut d'unanimité peut aussi provenir d'un obstacle tout à fait concret qui nous empêche de nous mettre ensemble à l'écoute de la volonté de Dieu – par exemple, un amour-propre blessé, des rancunes rentrées, de l'égoïsme ou de l'arrogance venant d'un grand nombre ou de quelques-uns. Dans ce cas, il nous faut identifier ces obstacles et les surmonter afin que, par mesquinerie, nous ne nous rendions pas coupables de désobéissance à l'Esprit.

Tt 1,10-14

1Th 5,19 ; Ep 4,29-30

- 58** Les communautés locales sont autonomes pour la gestion de leurs affaires ordinaires. Néanmoins, elles œuvrent en lien avec les communautés sœurs du monde entier. Nous donnons à chaque évêque la responsabilité de veiller sur les communautés de la zone qui lui est attribuée. L'Ancien reçoit la charge de veiller de manière globale sur toutes les communautés. Il n'a au-dessus de lui que l'autorité de l'ensemble des membres, lors de leur rassemblement mondial. L'Ancien est le porte-parole mandaté par l'ensemble des membres. Il attachera une grande importance aux décisions des communautés locales. Mais il peut aussi exprimer son désaccord avec elles ou même attendre que l'ensemble des membres ait examiné la question. Chaque membre reste libre, à tout moment, de faire part directement de ce qui le préoccupe à l'évêque de sa région ou à l'Ancien.

2Co 8

Non la loi mais l'amour

- 59** Il n'existe pas d'autre loi que celle de l'amour*. Aimer consiste à trouver sa joie dans les autres. Pour demeurer

Mt 22,35-40 ; 2Jn 1,5

Jc 2,8 ; Ga 5,14

* Règle de vie de la première communauté du Bruderhof de Sannerz, en Allemagne (1925).

*Mt 18,15-20**Ep 4,25-27**Mt 5,23-24**Jc 4,11-12**Lc 17,3-4 ; 2Co 6,11-13**Gn 42-50*

dans cet amour, le Christ nous enseigne à parler directement à notre frère ou à notre sœur chaque fois qu'un différend surgit entre nous. Nous devons faire la paix avec notre frère ou notre sœur avant le coucher du soleil. Le Christ lui-même nous avertit de ne pas nous rendre à une prière commune avant de l'avoir fait : « Quand tu vas présenter ton offrande à l'autel, si là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande, devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; viens alors présenter ton offrande. »

Il est donc hors de question, dans notre communauté, qu'une personne garde un ressentiment contre un frère ou une sœur, ou qu'elle parle derrière son dos. Les relations, au sein de l'Église-communauté et avec elle, sont des liens spirituels fondés sur la confiance et la volonté de toujours pardonner.

*1Th 5,14 ; Col 3,16**Ac 15,36-41 ; Ga 2,1-14*

60 Comme les premiers chrétiens, et avec ceux qui suivirent leur exemple au cours des siècles, nous insistons sur la nécessité d'un avertissement fraternel mutuel. Des malentendus, des conflits, de légitimes différences d'opinion, ne manqueront pas de surgir. Cela ne doit ni nous surprendre ni nous inquiéter. Mais chaque fois qu'une tension apparaît entre frères et sœurs, nous devons user d'une parole franche, comme le Christ l'a enseigné. Nous devons rendre ce service à celui qui, au sein de l'Église-communauté, par sa faiblesse réelle ou supposée, a été à l'origine d'une réaction négative en nous. Une parole franche, exprimée et accueillie dans l'amour et dans l'humilité, approfondit l'amitié et renouvelle la confiance. Et si notre inquiétude s'est avérée sans fondement, alors tant mieux.

Quand deux personnes sont incapables de se réconcilier par elles-mêmes, il faut passer à l'étape suivante, proposée par Jésus en Matthieu 18 : d'abord en demandant l'aide d'une ou deux autres personnes ; ensuite, en dernier ressort, en présentant la situation à l'Église pour qu'elle soit résolue par son autorité. Selon l'enseignement du Christ, celui qui, à ce stade, refuse d'écouter même l'assemblée de l'Église, doit s'en aller et suivre son propre chemin.

Mt 18,17-18

Il en est de même quand survient une division au sein de l'Église-communauté ou quand l'un de ses responsables abuse de son autorité. L'affaire sera, s'il le faut, soumise au corps mondial des membres afin qu'elle soit définitivement résolue, en priant pour que l'Esprit fasse toute la lumière et nous conduise à la repentance et à un amour renouvelé. Tous les conflits au sein de l'Église-communauté peuvent et doivent être réglés de cette manière. Conformément à l'Écriture, on ne les portera jamais devant un juge extérieur à l'Église-communauté, et surtout pas devant un tribunal.*

Rm 16,17-20 ; 1Co 1,10-13

1Tm 5,19-20

Mt 5,25-26 ; 1Co 6,1-8

* Un acte criminel commis par un résident d'un Bruderhof n'est pas une affaire interne à l'Église. Il sera du ressort de l'autorité légitime de l'État.

5

LES ACTES ECCLÉSIASTIQUES

61 Le Royaume de Dieu n'est pas une idée, mais une réalité vécue qui dépasse ce que l'homme peut comprendre. Pour expliquer ce mystère, Jésus a utilisé des paraboles – des histoires simples, tirées de la vie quotidienne. Il a aussi institué quelques gestes simples pour son Église, destinés à signifier la puissance de son Royaume : être lavé avec de l'eau dans le baptême ; partager le pain, boire un même vin au moment du Repas du Seigneur ; l'imposition des mains pour déclarer l'absolution ou prier pour une guérison ; la correction fraternelle et la réadmission dans la communauté ; l'union de l'homme et de la femme dans le mariage. Depuis l'époque des premiers chrétiens, on a appelé ces actes des sacrements : des signes sacrés rendant visible la réalité cachée du Christ au milieu de nous.

Es 55,6-11 ; Rm 11,33-36

Ep 3,17-21 ; Mt 13

Ces gestes symboliques n'ont rien de miraculeux en eux-mêmes. Ils sont plutôt signes de la prière de l'Église réunie pour demander à Dieu d'agir. Ils représentent l'œuvre

Ac 8,17-21

Jc 5,13-16

Mt 16,19 ; 18,18-20
1Co 11,27-32
He 10,19-25 ; 12,28-29

du Christ. Ils sont des sceaux de l'autorité qu'il a donnée à l'Église en lui confiant les clés du Royaume. Nous ne pouvons nous en approcher qu'avec le plus grand respect.

Le baptême

- 62** Le baptême est un commandement du Christ : « Allez donc : de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit. »

Mt 28,19-20

Mc 16,15-16 ; Ac 2,38-41

Mt 3,7-8 ; Ac 26,19-20

Rm 1,16

Obéissant à cet ordre, l'Église-communauté propose le baptême à toute personne qui croit à l'Évangile de Jésus-Christ et dont la repentance, venue du fond de son cœur, porte du fruit par ses actes. Pour recevoir le baptême des croyants, tel qu'il fut institué par le Christ pour le pardon des péchés, il faut avoir atteint l'âge de raison.

Celui qui en a reçu la mission de la part de l'Église-communauté peut, comme Jean-le-Baptiste, baptiser « avec de l'eau ». Il imposera ensuite ses mains au nouveau baptisé et priera pour que Jésus le revête de la « puissance d'en haut » – du Saint-Esprit.

Mt 3,1-11

Lc 24,49 ; Ac 10,44-48

- 63** La forme du baptême fut instituée par le Christ lui-même : laver avec de l'eau, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. L'immersion dans l'eau symbolise la mort, la renaissance, puis la résurrection avec le Christ pour une vie nouvelle dans la justice, rendues possibles par la victoire du Christ sur la croix. L'aspersion d'eau symbolise le fait d'être lavé de ses péchés ainsi que l'effusion de l'Esprit.

Mt 28,19

Rm 6,1-14 ; Ga 2,20

Mt 3,11 ; Ac 19,1-7 ; 22,16

La manière de baptiser – on peut utiliser l’immersion ou l’aspersion – n’a pas d’importance. Ce qui importe, c’est l’intervention de Dieu, qui purifie entièrement, qui pardonne et guérit celui qui est baptisé.

Jn 4,23-24

Jn 1,12-13 ; 13,2-10

- 64** Le baptême est l’engagement d’une bonne conscience envers Dieu. Par le baptême, l’Église, au nom du Christ, rend témoignage du salut et y appose son sceau. « C’est par la grâce, en effet, que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi ; vous n’y êtes pour rien, c’est le don de Dieu. » Le jour de la Pentecôte, beaucoup dans la foule ont eu « le cœur bouleversé » après avoir compris leur responsabilité dans la mort du Christ. Trois mille personnes reçurent le baptême le même jour. Une telle repentance suivie d’une conversion représente le seul véritable fondement du baptême.

iP 3,21

Ac 4,12

Ep 2,8

Ac 2,37-41

Jn 3,1-8

Une vraie repentance est un don de Dieu. Elle se reconnaît par un cœur contrit, touché par le remords, par une volonté de confesser ses péchés, et par un changement de vie qui démontre, par ses fruits, qu’elle est animée par un esprit nouveau. Celui qui se repent vraiment prendra la décision de ne plus jamais pécher volontairement ; il préférera mourir que de désobéir à Dieu.

Ps 32 ; 51

Mt 3,6 ; Ac 19,17-20

2Tm 2,19 ; Tt 2,11-14

He 12,1-17 ; 1Jn 3,6

iP 3,13 - 4,6

- 65** Le baptême est une confession de la foi – foi en Jésus de Nazareth, fils de Marie et Fils de Dieu, né dans la pauvreté, mort sur la croix, ressuscité des morts, qui reviendra un jour établir la plénitude de son Royaume sur la terre. Avant la célébration d’un baptême dans notre Église-communauté, le candidat confesse publiquement sa foi

Ac 22,16 ; 1Tm 6,12-16

Ph 2,5-11 ; 1Tm 3,16

1Co 15,1-8 en Jésus et professe tous les articles de la foi chrétienne tels qu'ils sont exposés dans le Symbole des Apôtres et le Symbole de Nicée.

Lc 9,23-25.62 **66** Le baptême est la promesse de suivre Jésus, quoi qu'il arrive, et de lui obéir en toutes choses. Les premiers chrétiens utilisaient la comparaison suivante : de même qu'une recrue ne devient soldat qu'en prêtant un serment d'allégeance, le baptême nous enrôle comme soldats du Christ. Nous sommes engagés à son service au prix de notre vie.*

2Tm 2,3-10 ; 2Co 10,3-5

Ep 6,10-20

67 Le baptême est donc aussi l'intégration au Corps du Christ, « car nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit en un seul corps ». Par le baptême, nous entrons en communion avec tous les croyants de tous les temps, en « un seul corps et un seul Esprit, ...un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu et Père de tous, qui règne sur tous, agit par tous, et demeure en tous ». Celui qui appartient au Christ rejoindra ceux qui lui appartiennent déjà : « Qui ne rassemble pas avec moi disperse. »

1Co 12,12-13

Ga 3,26-28

Ep 4,4-6

Mt 12,30

La sainte Cène ou le Repas du Seigneur

Lc 22,14-19 **68** La veille de sa mort, le Christ a demandé à ses disciples de se souvenir de lui en prenant un simple repas, composé de pain et de vin. Nous célébrons le Repas du Seigneur pour lui obéir, en voulant lui conserver simplicité et respect.

* Première Épître de Clément : 37,1-4 (vers 80-100) ; Ignace d'Antioche, *Lettre à Polycarpe* : 6,2 (vers 98-117).

- 69** La sainte Cène est d'abord destinée à faire mémoire :
 « Faites cela en mémoire de moi. » En la partageant, nous
 nous rappelons la vie du Christ, sa mort, sa résurrection et
 la promesse de son retour. *1Co 11,24*
- 70** La sainte Cène est un repas de communion avec le Christ.
 Alors qu'il la prenait avec ses disciples, Jésus leur disait :
 « Ceci est mon corps... Ceci est mon sang. » Il leur disait
 aussi : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang
 demeure en moi et moi en lui. » En partageant ce pain et
 ce vin, nous renouvelons l'alliance de notre baptême, nous
 nous donnons entièrement à Jésus et nous déclarons que
 nous sommes prêts à souffrir et à mourir pour lui. Nous
 croyons qu'il va lui-même venir au milieu de nous, avec
 son pouvoir de guérir les malades, de pardonner les péchés
 et de chasser le mal. *Mt 26,26-28 ; 1Co 10,16*
Jn 6,56
Jn 12,24-25 ; Col 1,24
Jn 14,11-14
- 71** La sainte Cène est un repas d'unité. Nous déclarons que
 nous sommes tous unis sous le jugement et la miséricorde
 de Dieu. *1Co 10,17 ; 11,33-34*

Par ce repas, l'Église se distingue de tout autre organisme
 ou association. L'Église primitive enseignait que seuls
 peuvent y participer ceux dont la vie quotidienne est en
 cohérence avec leur baptême et qui sont en communion
 avec l'Église-communauté*. Pour respecter cela, nous ne
 célébrons le Repas du Seigneur qu'avec ceux qui ont reçu
 le baptême des croyants, qui professent la même confes-
 sion de foi, et avec lesquels demeurent la paix et l'unité.

1Co 10,16-22 ; 11,27-32

* *Didachè* : 9,5 ; 14,1-3 (vers 60-110) ; Justin Martyr, *Première Apologie* :
 chapitre 66 (vers 151-155).

Si nous nous apercevons que quelque chose nous sépare de Dieu ou de nos frères et sœurs avant de prendre ce repas, nous devons d'abord nous réconcilier. Nous pourrions ensuite nous approcher de la table du Christ avec des cœurs libérés.

Mt 5,23-24

Selon une tradition des premiers chrétiens, le pain et le vin sont en eux-mêmes des symboles d'unité.* Pour faire du pain, on récolte des grains provenant de plusieurs champs ; on les cuit ensuite afin qu'ils deviennent une seule miches. Pour faire du vin, on vendange du raisin issu de plusieurs vignes ; on le presse ensuite afin qu'il devienne une seule boisson. Il en est de même pour l'Église, qui rassemble des gens issus de nombreux pays et nations afin que tous deviennent un en Christ.

1Co 11,23-26

72 La sainte Cène est un repas d'action de grâce, une célébration de la victoire du Christ sur le péché et sur la mort. Par elle, nous proclamons sa mort jusqu'à ce qu'il revienne.

Ap 19,6-9

Ce banquet offre un avant-goût de son retour – du grand festin des noces annoncé par l'Écriture, quand il reviendra, lui, l'Époux, pour s'unir à son Épouse, l'Église.

L'imposition des mains

Mt 16,19

73 Le Christ a conféré à l'Église l'autorité d'agir en son nom. L'imposition des mains est un signe de cette autorité, utilisé par le peuple de Dieu depuis les temps les plus anciens pour lui demander sa bénédiction, pour qu'il se consacre spécialement une personne, ou qu'il confère la puissance de son Esprit.

Gn 48,14

Nb 11,16-25 ; 27,15-23

* *Didachè* : 9,4 (vers 60-110)

Jésus et ses apôtres ont utilisé ce signe – parfois avec l’onction d’huile – pour pardonner les péchés, guérir les malades, ressusciter les morts, chasser les démons, bénir, envoyer des messagers de l’Évangile et prier pour que l’Esprit soit répandu sur les croyants. En tant que membres du Corps du Christ, nous devons faire de même. Chez nous, cet acte ecclésiastique se déroule au cours d’un culte, quand un serviteur de la Parole pose ses mains sur la tête de la personne concernée en prononçant une prière d’intercession.

Jc 5,13-20

Lc 4,40 ; 8,40-56

Ac 8,14-17 ; 13,1-3

Mc 16,15-18

Nous pratiquons également l’imposition des mains lors de la présentation d’un nouveau-né. Nous suivons ainsi l’exemple de Jésus qui imposait les mains aux petits enfants et qui priait pour eux. Les parents qui présentent leur bébé à la communauté rassemblée reconnaissent que leur enfant appartient à Dieu. Par une prière spécifique, l’enfant est béni. Et les parents reçoivent, de la part de Dieu, la mission d’élever leur petit.

Lc 2,22-38

Mt 19,13-15

Ep 6,1-4 ; Dt 6,7 ; Ps 78,4-8

La discipline dans l’Église : la correction fraternelle et le pardon

- 74** Le Christ a confié à l’Église le don de la correction fraternelle, avec le pouvoir de lutter contre le péché et de le vaincre, et de déclarer en son nom le pardon à ceux qui se repentent : « Je te donnerai les clés du Royaume des cieux ; tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aux cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié aux cieux. » « Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis. Ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus. »

Mt 18,15-20

1Co 5,1-13 ; Lv 19,17

Lc 17,1-4

Mt 16,19

Jn 20,23

Jn 15,1-4 ; Dt 8,5-6

Ap 3,19

Pr 3,11-12 ; Jb 5,17

1Jn 1,8-10

Être disciple exige une discipline – qui éduque et corrige – exercée par le Christ et son Église : « Moi, tous ceux que j’aime, je les reprends et les corrige. » Nous avons constamment besoin de ce don, tout au long de notre vie. Aucun d’entre nous n’est sans péché. Il n’y a pas de honte à le reconnaître.

Lc 24,47 ; Ac 26,18

Lc 15 ; Mc 2,17

Lc 7,36-50 ; 1P 4,8

C’est pourquoi le Christ a donné à l’Église le pouvoir de pardonner tous les péchés en son nom. Le pardon est au cœur de son Évangile, car ceux à qui l’on a beaucoup pardonné montrent beaucoup d’amour. Le Christ dit : « Il y aura de la joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se convertit, plus que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n’ont pas besoin de conversion. »

Lc 15,7,10 ; Mi 7,18-20

Jc 5,16

Ps 51 ; 2S 12,13

Ps 34,18 ; Es 57,15

2Co 7,8-11

75 Le Nouveau Testament nous enseigne à « confesser vos péchés les uns aux autres ». Cette confession est un fruit de la repentance. Elle doit être entièrement libre. Elle est nécessaire avant le baptême, et pas moins importante par la suite. Si nous la pratiquons d’un cœur contrit, en décidant de ne plus persévérer dans le péché, le pouvoir du péché est brisé.*

1Co 6,9-11 ; Ga 5,19-21

Ap 21,8

1Co 5,6-8 ; Ep 5,8-17,27

1P 1,13-16 ; Lv 20,26

Jn 15,1-6

1Co 5,5 ; 2Jn 7-11

76 Le Nouveau Testament nous apprend que certains péchés sont particulièrement graves. Ils affectent non seulement la personne responsable, mais aussi l’ensemble de l’Église. Ils nuisent à sa vie et à son témoignage en tant que Corps saint du Christ. Ceux qui commettent ces péchés se séparent de la paix et de l’unité de l’Église. L’Écriture nous avertit : ils se mettent de fait eux-mêmes en dehors du

* Dietrich Bonhoeffer, « Confession et sainte Cène », dans *De la vie communautaire*, version française, 2007.

Royaume de Dieu. Pour retrouver sa communion, ces frères et sœurs doivent rendre compte de leurs agissements devant l'Église. Ils la réintégreront ensuite par la porte qu'ils avaient franchie au moment de leur baptême – celle de la repentance, de la confession et du pardon. La correction fraternelle rend cela possible.

Mt 9,42-50 ; Mt 25,1-13

Lc 13,22-30

2Co 2,5-11

La correction fraternelle est au service des adultes croyants baptisés qui souhaitent prendre un temps de repentance pour se réconcilier avec Dieu et l'Église. Il s'agit d'une période de réflexion silencieuse au cours de laquelle la personne concernée se distancie de la pleine participation à la vie communautaire. Par le silence, on se libère des préoccupations quotidiennes et le cœur peut retrouver la paix. C'est l'occasion de purifier sa conscience de ce qui l'opresse et de se tenir en présence de Dieu. Au cours de cette période, l'Église-communauté redouble d'amour pour ceux qui prennent le temps de s'amender. Elle est tout particulièrement soucieuse de leurs besoins matériels et les porte constamment dans ses prières. Chacun de nous partage avec eux un même besoin du jugement et du pardon de Dieu.

Ps 62,1-2 ; 131

Jl 2,12-13 ; Ez 36,25-27

Lc 15,22-24 ; Ga 6,9-10

Lc 18,9-14 ; 1P 5,5-7

Bien comprise, la correction fraternelle est une grâce, un signe de la miséricorde de Dieu, un acte d'espérance. Dans notre Église-communauté, cette faveur n'est accordée qu'à ceux qui y aspirent et qui le demandent. Il ne s'agit pas d'une punition. Cela n'a rien à voir avec un bannissement, une exclusion ou toute autre forme de contrainte. En abuser dans un tel but est un péché. Bien plutôt, les membres qui prennent le temps de s'amender restent nos

He 12,3-13

2Th 3,15

frères et sœurs. Ils conservent leur qualité de membres.*
En recherchant la repentance, ils se mettent au service du Christ et de son Royaume.

Ap 2-3

Une personne qui, après avoir pris le temps de s'amender, reçoit l'assurance de la purification de son cœur et de la paix de Dieu, peut demander sa réintégration dans la communion de l'Église-communauté. L'Église lui déclare alors le pardon de ses péchés ; elle accueille le retour de cette personne avec une joie et un amour sans réserve.

2Co 2,5-11

Ep 4,30-32

Rm 15,5-7

Le mariage

77 Le Christ dit que le mariage est l'union, pour toute la vie, d'un seul homme et d'une seule femme. Ils sont unis par Dieu. Cette union est sainte et fut instituée par Dieu dès les origines : « Au commencement du monde, 'Dieu les fit mâle et femelle' ; 'c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux ne feront qu'une seule chair'. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a uni. »

Mc 10,6-9 ; Gn 1,27 ; 5,2

Gn 2,24

Jésus se réjouissait du mariage. Il a accompli son premier miracle lors d'une noce en changeant de l'eau en vin. Nous aussi, nous nous réjouissons chaque fois qu'un homme et

Jn 2,1-11

* Par contraste, une personne qui ne se repentirait pas et qui refuserait le soutien de l'Église-communauté en persistant dans le péché ne pourrait bénéficier de la correction fraternelle. Dans ce cas, conformément aux instructions du Christ en Matthieu 18, l'Église-communauté peut se résoudre à se séparer de la personne concernée. Pour un membre, cela implique la perte de sa qualité de membre (voir § 45). Cette séparation n'est pas un aspect de la correction fraternelle. Il s'agit plutôt de la prise en considération, par l'Église-communauté, qu'il s'avère impossible de rester en communion. L'Église-communauté continuera à prier pour cette personne, en gardant l'espoir d'une réconciliation.

une femme sont conduits par Dieu à s'aimer l'un l'autre et à se promettre mutuellement fidélité pour la vie. Dans l'Église-communauté, les engagements du mariage se prennent publiquement, devant les membres rassemblés qui en sont témoins. Ensuite, le mariage est confirmé par l'Église par l'imposition des mains.

- 78** Création de Dieu, le mariage n'est pas une invention humaine. Il s'agit d'un sacrement qui précède et transcende l'autorité de l'État. Quand un homme et une femme deviennent une seule chair par le mariage, leur union a un lien profond avec Dieu. Il a créé l'homme et la femme l'un pour l'autre, chacun à son image et à sa ressemblance. Et pourtant, chacun reste incomplet sans l'autre. Il voulait que leur union – relation à nulle autre semblable – donne naissance à des enfants pour les élever. Dans un vrai mariage, le mari et la femme accepteront avec joie la conception et la naissance d'une vie nouvelle, même si, dans leur cas, cela paraît impensable, voire impossible.

Mt 19,6

1Co 11,11-12 ; Gn 1,26-27

Gn 2,18-24

Gn 1,28 ; 9,1

Mc 9,37 ; Ps 127,3-5

Le Christ honore tellement le mystère du mariage qu'il exige de nous de vivre dans la chasteté. Les relations sexuelles sont un don de Dieu. Mais quand elles nous éloignent de lui et de sa volonté, elles souillent l'âme. En dehors du mariage, elles constituent un péché. La Bible exige clairement l'abstinence avant le mariage et en dehors du mariage. Jésus nous met en garde : même un regard de convoitise constitue un adultère dans le cœur.

Mt 5,27-32

Ct 2,16 ; 1Co 7,3-7

He 13,4 ; 1Th 4,3-8

Pr 5,1-20

Mt 5,28

- 79** Le mariage est l'union pour la vie d'un homme et d'une femme, selon la volonté créatrice de Dieu. Dieu voulait

Mt 19,3-9

que l'amour sexuel soit vécu exclusivement entre un mari et sa femme. L'Église-communauté ne saurait donc, en aucun cas, reconnaître dans une relation homosexuelle un mariage, quand bien même la loi ou la société lui attribuerait ce nom.

1Co 6,12-20

Rm 1,21-32 ; 1Co 6,9-11

Jn 3,16-17

Jn 8,3-11

Lc 9,23

Mt 7,13-14

Mt 11,28-30

Tt 2,11-14

Nous sommes appelés à signifier l'amour de Dieu pour tous, y compris pour ceux qui ressentent une attirance pour le même sexe. Nous ne condamnons personne. Mais le Christ déclare : « Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même et prenne sa croix chaque jour, et qu'il me suive. » Il exhorte tous ses disciples à emprunter ce chemin étroit. L'Église-communauté accueille en son sein tous ceux qui sont prêts à entendre l'appel du Christ et à tout abandonner pour lui.

80 Voici ce que dit le Christ sur le divorce et le remariage :
« Si quelqu'un répudie sa femme et en épouse une autre, il est adultère à l'égard de la première, et si la femme répudie son mari et en épouse un autre, elle est adultère. »

Mc 10,2-12 ; Mt 5,32

19,9 ; Lc 16,18

Mt 28,20

L'Église-communauté doit observer l'enseignement de Jésus, le seul qui soit conforme à la vérité et au véritable amour. Quand bien même une séparation pourrait survenir dans des cas isolés, aucun membre de l'Église-communauté ne saurait divorcer de son époux ou de son épouse. En outre, nul membre divorcé ne peut se remarier si son premier conjoint vit encore.

Rm 7,1-3 ; 1Co 7,10-11

81 Dans le mariage, la vocation de l'homme et celle de la femme sont différentes, mais égales en dignité. Selon le Nouveau Testament, le mari sera le chef de famille et sa

Ga 3,28

Ep 5,22-33

femme l'assistera. Il ne la dominera pas, mais il l'aimera et la servira dans l'humilité. Lors d'un mariage dans nos communautés, le fiancé promet de toujours honorer et respecter son épouse. On lui rappelle l'avertissement de l'apôtre Pierre selon lequel, s'il négligeait cela, Dieu pourrait refuser ses prières. De même, une femme doit aider son mari en tout ce qui est bon. Par-dessus tout, les époux partagent la même responsabilité de se conduire mutuellement à se rapprocher toujours davantage du Christ.

Col 3,19

1P 3,7

1Jn 4,7-21

Le mariage est un grand bien, mais pas le plus grand. Pour un croyant, le Christ passera toujours avant tout, y compris avant le désir de se marier (si l'on est célibataire) ou avant l'engagement envers son conjoint (si l'on est marié). Dans nos communautés, les membres ne peuvent se marier qu'avec la bénédiction de l'Église-communauté. Tous nos mariages doivent avoir pour fondement une même foi en Christ et une même consécration à son service. Au moment de leur mariage, le fiancé et la fiancée promettent de ne jamais se suivre dans ce qui est mauvais, et de placer l'obéissance au Christ et à son Église au-dessus de leur attachement mutuel. Cette promesse garantit le fondement sur lequel le mariage chrétien est bâti.

Mt 19, 10-12

1Co 7,39 ; 2Co 6,14-18

Ep 5,21 ; Lc 14,26

- 82** Le Nouveau Testament parle de l'union de l'époux et de l'épouse comme d'un saint mystère, un signe de l'amour du Christ pour l'Église. Jésus lui-même a comparé le Royaume de Dieu à un festin de noce. Nous entrevoyons ici la plus profonde signification du mariage : un signe qui annonce la venue de la perfection du règne de l'amour en Christ.

Ep 5,31-32 ; Os 2,14-23

Mt 22,1-14 ; 25,1-13

Ap 19,6-7

6

LA VIE EN COMMUNAUTÉ

83 Toute la vie de l'Église-communauté doit être un sacrement, un signe vivant de l'appel que Dieu adresse à l'humanité. Nous ne voulons pas attendre la paix et la justice pour le jour du retour du Christ. Nous voulons manifester, au quotidien, une vie de partage, de travail et d'adoration, dans laquelle l'harmonie de son futur Royaume est déjà visible et sensible.

Eph 3,10-11

Mt 6,33 ; 2Co 5,17-21

1P 2,9-12

2P 3,11-15 ; Ex 34,10

Extérieurement, notre vie communautaire prendra des formes diverses, là où l'Esprit la conduira. La langue, la culture et les coutumes différeront selon les temps et les lieux. Certaines de nos communautés sont rurales, d'autres urbaines ; certaines ne comptent qu'une poignée de membres, d'autres en comptent plusieurs centaines. Certains membres peuvent vivre en dehors de nos communautés pendant des mois, voire des années, pour l'annonce de l'Évangile ou pour assumer des tâches qu'on leur a assignées. Mais par-delà ces différences de circonstances prévaudra une unité fondamentale : notre foi commune

Extraits du Sermon sur la Montagne

*G*ardez-vous de pratiquer votre religion devant les hommes pour attirer leurs regards ; sinon, pas de récompense pour vous auprès de votre Père qui est aux cieux.

*Q*uand vous priez, ne rabâchez pas comme les païens ; ils s'imaginent que c'est à force de paroles qu'ils se feront exaucer. Ne leur ressemblez donc pas, car votre Père sait ce dont vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez.

Vous donc, priez ainsi :

*Notre Père qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous soumet pas à la tentation,
mais délivre-nous du Mal. (Traduction liturgique œcuménique)*

En effet, si vous pardonnez aux hommes leurs fautes, votre Père céleste vous pardonnera à vous aussi ; mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père non plus ne vous pardonnera pas vos fautes.

Matthieu 6,1 ; 6,7-8 ; 6,14-15 : TOB

en un même baptême, une même vocation, une même profession de vœux, et un même Esprit d'amour qui nous conduit en toutes choses.

Ep 4,1-6 ; Ga 3,26-28

La prière

- 84** Le Christ nous a appris à prier le Notre Père. Il nous a fait cette promesse : « Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous l'avez reçu, et cela vous sera accordé. » Nous devons prier sans cesse. La prière est l'âme de l'Église-communauté, qu'elle s'exprime dans la vie personnelle de chaque membre ou dans les réunions communautaires quotidiennes.

Mt 6,9-15

Mc 11,24 ; 1Th 7,17

2Co 1,11 ; Ph 1,19

Ac 2,42 ; Ep 6,18

Quand nous prions ensemble, nous devons nous approcher de Dieu avec humilité. Les prières orales sont simples. Nous n'avons ni liturgies ni édifices consacrés. Nous voulons adorer « en esprit et en vérité ». Nous nous réunissons souvent à l'extérieur, là où la beauté de la nature élève nos cœurs et nous rappelle la grandeur de notre Créateur.

Mt 6,5-8

Jn 4,21-24

Ps 121,1-2

- 85** On peut prier de différentes manières. La prière silencieuse est essentielle dans notre vie communautaire. Nous reconnaissons aussi l'importance du jeûne volontaire (des adultes), qui permet de prier plus intensément. Le chant et la musique sont aussi d'autres formes de prière. De nombreux chants parmi ceux que nous interprétons peuvent sembler non religieux – il s'agit de chants sur la nature ou l'amour qui, en exprimant parfois mieux les émotions de nos cœurs, rendent gloire à Dieu, le Créateur de toutes choses.

Rm 8,26-27 ; Ps 46,11

Mt 4,2 ; 6,16-18

Ac 13,2-3 ; Jl 2,12-13

Ps 98 ; Col 3,16

La communauté des biens

86 La communauté des biens, avec une bourse commune, est l'expression concrète de la vocation de l'Église-communauté. Nul parmi nous ne reçoit de salaire, de traitement ou de pension de la part de l'Église-communauté. Quand une personne devient membre, l'ensemble de ses revenus et héritages reviennent à l'Église-communauté. Chacun reçoit ce qui lui est nécessaire, comme la nourriture, les vêtements et le logement. Chacun de nous est responsable devant l'Église-communauté de l'argent que nous dépensons. En famille et dans notre vie quotidienne, nous cherchons à vivre simplement, à donner généreusement, à éviter les excès et à résister au matérialisme. Nous voulons témoigner concrètement, par la manière avec laquelle l'Église gère ses affaires, que tout ce que nous avons est à la disposition de ceux qui sont dans le besoin. Cela s'applique tout particulièrement à l'intérieur de notre Église-communauté : nul Bruderhof ne saurait être plus riche ou plus pauvre qu'un autre.

*Ac 2,4**1Tm 6,6-10 ; He 13,5-6**Lc 6,38 ; Pr 11,24-26**Mt 13,22-23 ; Lc 12,13-21**Ac 4,34-35**2Co 8,13-15*

87 Il sera parfois nécessaire de prévoir des entités juridiques distinctes, avec leur propre régime légal, pour réaliser les objectifs de l'Église-communauté – par exemple, dans le but d'obtenir un titre de propriété, ou pour l'exploitation de ses entreprises. Mais si ces entités devaient être dissoutes, nul membre ne recevrait quoi que ce soit. Le capital résiduel reviendrait à la cause du Christ dans l'Église-communauté et aux pauvres. Tous les statuts de nos organes juridiques, partout dans le monde, reflètent cet état d'esprit.

- 88** Chaque Bruderhof nomme un intendant, chargé de gérer ses affaires temporelles et de prendre les dispositions nécessaires au bien-être de chacun de ses habitants. Les intendants travaillent en étroite collaboration avec l'équipe dirigeante pastorale. L'intendant est donc responsable devant Dieu et devant l'ensemble des membres.

Ac 6,1-7

Le travail dans la communauté

- 89** Le travail est inséparable de la prière, la prière est inséparable du travail. Notre travail est une forme de louange, puisque rien ne sépare notre foi de notre vie quotidienne ; ils ne font qu'un. Même la tâche la plus ordinaire, quand elle est accomplie comme si elle était pour le Christ, dans un esprit d'amour et de dévouement, peut être offerte à Dieu comme une prière. Prier en paroles mais non en actes est une hypocrisie.

Col 3,17.23-24 ; Jc 2,26

Es 58,1-10 ; Mt 25,31-46

Am 5,21-24

Le travail est un commandement de Dieu. Il possède une valeur intrinsèque. Dieu a donné la terre à l'être humain pour qu'il en jouisse, qu'il la cultive et en prenne soin à sa place, en la respectant, comme un bon gestionnaire. C'est pourquoi nous tenons en grande estime le travail de la terre. Nous aimons le travail physique – l'effort fourni par les muscles et les mains –, ainsi que la créativité et la précision requises de l'artisan. Nous attachons aussi du prix à l'activité de l'esprit et de l'âme : l'œuvre inspirée de l'artiste, la recherche intellectuelle dans le domaine de la nature ou de l'histoire, l'esprit innovant d'un inventeur, la compétence d'un professionnel. Quel que soit notre travail, nous sommes appelés à l'accomplir de notre mieux, pour le service du Royaume de Dieu.

Gn 2,5 ; 2Th 3,6-13

Gn 1,26-28 ; 2,15

Ac 20,34-35

Ep 4,28 ; Ex 31,3-5

Lc 1,1-4

Tt 3,13-14

*1Co 12,12-31**Jc 2,1-9**Phm 14-16 ; Mt 20,20-28*

Dans le cadre de l'Église-communauté, le travail n'est pas d'abord une activité économique, évaluée sur la base de sa rentabilité ou de sa productivité. Nul travail n'est porteur de privilège ou de honte : le travail dans la buanderie communautaire a autant de valeur que celui d'un technicien spécialisé ou d'un médecin. Nous sommes tous frères et sœurs. Nul n'a une position plus élevée qu'un autre. Ainsi, dans notre vie communautaire, on ne saurait trouver des engagements contractuels, ou des relations fondées sur l'autorité, comme celles d'un maître avec son serviteur. Nous sommes appelés à témoigner d'un ordre économique et social différent, construit sur la foi, l'amour et la confiance mutuelle.

Ac 4,34-35

90 Notre travail faisant partie intégrante de notre vocation, il ne saurait être rémunéré, par l'Église-communauté ou quelqu'un d'autre. On accorde selon les besoins, et non pas comme un droit ou un dû pour des services rendus, ce qui est nécessaire en matière de nourriture, de logement, de soins médicaux, ou tout autre frais personnel de subsistance. Conformément au vœu de pauvreté des membres, ainsi qu'à notre foi et à notre manière de vivre en communauté, tous les membres, novices, hôtes, avec ceux qui sont à leur charge, participent à la vie de l'Église-communauté sur la base du volontariat, sans attendre de salaire, de traitement, de congés ou de rémunération d'aucune sorte.

Lc 19,11-27 ; 1P 4,10-11

Cœuvrer au service de l'amour est notre joie. Nous mettons nos talents et notre force à contribution, de toutes les manières possibles, jusqu'à la fin de notre vie. Notre vocation n'est ni un métier ni une profession. Il s'agit avant tout de la vie communautaire en elle-même. Aucun d'entre

nous ne fait carrière. Nous acceptons de travailler partout où l'on a besoin de nous, sans tenir compte de nos préférences, de notre formation initiale ou de notre expérience. Nous restons prêts, à tout moment, à échanger une tâche pour une autre.

- 91** Chaque Bruderhof désigne des personnes chargées de coordonner le travail communautaire en répartissant les tâches. Elles doivent veiller au bien-être de ceux qui travaillent et s'assurer que l'on prend soin de ceux qui ne peuvent pas travailler.
- 92** Les revenus issus des activités économiques de l'Église-communauté sont destinés à l'accomplissement de notre mission : annoncer l'Évangile, développer et soutenir la vie communautaire, poursuivre l'œuvre éducative, offrir l'hospitalité aux visiteurs et venir en aide aux nécessiteux.

Inévitablement, ces activités nous mêlent à un système économique dont les valeurs peuvent différer de celles qui guident notre vie au sein de l'Église-communauté. Raison de plus pour que chaque entreprise de l'Église-communauté reflète notre mission et notre témoignage sans l'entraver, quand bien même ce serait au détriment de son rendement ou de sa rentabilité :

Lc 16,1-13

La solidarité : La Règle d'or du Christ – faire aux autres ce que nous ferions pour nous-mêmes – implique une solidarité avec tous, un respect de leur dignité en tant que frères en humanité créés à l'image de Dieu. Traiter les autres comme des moyens en vue d'un objectif économique est un péché.

Mt 7,12

Es 10,1-4

Jc 5,1-6

2Co 8,16-21 ; 1P 2,12-17

Pr 11,1 ; Dt 5,19-20

Des pratiques éthiques : L'Écriture exige que nous agissions honnêtement, en respectant les lois de notre pays, et en prenant en considération les droits et les besoins de tous. La manière avec laquelle nous exploitons nos entreprises doit en témoigner.

Pr 6,6-11

Ex 35,4-36,7

La qualité du travail : Nous nous efforçons de travailler avec application et de maintenir une haute qualité de fabrication dans tout ce que nous faisons. C'est une façon d'exprimer l'amour que nous mettons dans notre travail.

Ps 19,1-6 ; Rm 1,20

Ps 8,3-9

Le soin de la création : La nature est une œuvre de Dieu. Elle révèle son amour et sa gloire. Il l'a confiée à nos soins. Le respect de sa création doit guider notre utilisation de la terre et de ses ressources.

Dt 8,17-18

Nous croyons que tout revenu gagné dans le cadre des activités économiques de l'Église-communauté ne provient pas, en fin de compte, de notre réussite. Il s'agit d'un don de Dieu destiné à être utilisé pour son service.

Le soutien mutuel

1Jn 3,16-17

Jn 13,1-17

Ga 6,2

- 93** Notre vie communautaire nous offre bien des occasions de nous manifester un amour mutuel, à chaque étape de la vie : depuis l'accueil d'un nouveau-né jusqu'aux soins prodigués aux frères et sœurs âgés dans les dernières années de leur vie. Les actes d'amour ne deviennent jamais une habitude. Ils ont un caractère personnel – à leur manière, ils obéissent au commandement du Christ de « nous laver les pieds les uns aux autres ». Nous voulons « porter les fardeaux les uns des autres, et accomplir ainsi la loi du Christ ».

Nous cherchons donc tout spécialement à ne pas oublier ceux qui portent de lourds fardeaux : les veuves et les veufs, les orphelins, les personnes handicapées et malades, celles qui souffrent de troubles mentaux ou nerveux, et celles qui sont seules. Alors se réalise la promesse de Jésus : celui qui a laissé famille et maison à cause de lui recevra en retour « au centuple... maisons, frères, sœurs, mères, enfants et champs ».

Jc 1,27 ; 1Tm 5,1-16

Ph 2,25-30

Mc 10,28-31

- 94** Nous sommes reconnaissants de l'aide que Dieu nous apporte, grâce à la médecine, dans le but de maintenir en vie et de soulager la souffrance. Nous cherchons à garantir une grande qualité de soins médicaux aux frères, sœurs et enfants dans le cadre de l'Église-communauté. Un grand nombre de nos Bruderhof ont des médecins et des dentistes qui dispensent des soins professionnels quand il le faut ou assistent les malades qui doivent être soignés dans un hôpital.

Mais nous avons aussi conscience des limites de la médecine, particulièrement en fin de vie. Nous croyons que, ultimement, c'est Dieu qui décide de la durée de notre vie. Nous respectons la décision d'un frère ou d'une sœur qui préfère renoncer à un acharnement thérapeutique agressif, par exemple dans le cas d'une maladie incurable. Cette personne sera d'autant plus accompagnée par les prières, les soins et le soutien des frères et sœurs.

Mt 6,27 ; Jb 1,20-21

Dt 32,39

- 95** Quand survient un décès dans nos communautés, les frères et les sœurs se relaient pour veiller le défunt pendant la période qui précède l'enterrement, tandis que le plus

grand nombre possible de personnes viennent en prendre congé. Ensuite, l'Église-communauté se rassemble pour lui rendre le dernier service de l'amour : porter son corps dans l'un de nos cimetières, où on le dépose afin qu'il repose dans la terre jusqu'au jour de la résurrection.

1Co 15,51-57

Les enfants et la famille

96 Jésus a dit : « Laissez faire ces enfants, ne les empêchez pas de venir à moi, car le Royaume des cieux est à ceux qui sont comme eux. » Les enfants sont au cœur de l'Église-communauté parce qu'ils nous rappellent ce que signifie faire confiance et garder un cœur libre. Nous accueillons tous les enfants, comme Jésus les accueillait. Dans tout enfant, et spécialement dans l'enfant à naître, nous reconnaissons le lien qui unit la vie humaine à l'éternité.

Mt 19,14

Mt 21,16

1P 2,1-3

Mt 18,1-6 ; Es 11,6

Lc 1,39-45 ; Ps 139,13-14

Qo 11,5 ; Mt 18,10

97 La famille, composée du père, de la mère et des enfants, est une création de Dieu. Elle doit être tenue pour sacrée. Dieu confie aux parents la responsabilité d'élever leurs enfants à sa place. Le respect de cette relation entre parents et enfants représente le fondement d'une vraie vie de famille. Ces familles constituent la cellule de base de l'Église-communauté.

Gn 1,27-28 ; 2,21-25

Ep 6,1-4 ; Col 3,20-21

Nos communautés comprennent aussi des familles monoparentales. Les parents qui se retrouvent seuls bénéficient du soutien des autres membres pour permettre à leurs enfants de grandir entourés d'hommes et de femmes qui seront pour eux des guides et des modèles.

Au sein de l'Église-communauté, on attribue à chaque famille son propre logement pour qu'elle trouve chez elle

un environnement de sécurité et de paix. Il est important pour nous de faire un bon usage des moments passés à la maison avec nos enfants, notamment des repas de chaque jour autour de la table familiale, sans être dérangés par le travail ni être interrompus.

- 98** Hommes et femmes célibataires font partie intégrante de notre vie communautaire. Les célibataires dont les familles vivent ailleurs sont accueillis dans l'une des familles de leur communauté pour des repas, des week-ends et des jours de fête comme Noël.

Nous tenons en haute estime la situation de ces membres qui restent célibataires, par choix ou en raison de circonstances particulières. Ils possèdent une belle vocation au service de l'amour. Ils peuvent en effet se consacrer tout spécialement aux autres, de manière désintéressée. Par leur vie de chasteté, ils rendent un témoignage visible à l'appel de Jésus à la pureté et au don total du cœur. Ils attestent la plénitude que l'on trouve en quittant tout pour lui.

1Co 7,25-40

1Tm 5,9-10

Mt 19,10-11

Mc 10,28-30

- 99** Jésus aimait sa mère et sa famille. Il a pourtant déclaré avec autorité que l'obéissance à l'Évangile doit passer avant les liens familiaux : « Comme il parlait encore aux foules, voici que sa mère et ses frères se tenaient dehors, cherchant à lui parler. Quelqu'un lui dit : 'Voici que ta mère et tes frères se tiennent dehors : ils cherchent à te parler.' À celui qui venait de lui parler, Jésus répondit : 'Qui est ma mère et qui sont mes frères ?' Montrant de la main ses disciples, il dit : 'Voici ma mère et mes frères ; quiconque fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, c'est lui mon frère, ma sœur, ma mère.' »

Jn 19,25-27

Lc 14,26 ; Mt 10,35-37

Mt 12,46-50

Mettre sa fidélité envers Jésus au-dessus de tout le reste peut être difficile. Mais nous ne pouvons ignorer ses paroles. Les liens familiaux, à l'intérieur ou à l'extérieur de la communauté, ne doivent pas nous détourner de marcher à sa suite.

Lc 9,59-62

L'éducation

100 L'Église-communauté apprend aux jeunes comme aux aînés à suivre le Christ. Une véritable éducation consiste à éveiller l'âme, à stimuler la vie intérieure, afin que la personne tout entière s'unisse au Christ et à sa cause. Tous les membres doivent apprendre à travailler consciencieusement, avec intelligence et esprit, en donnant la pleine mesure de leurs capacités. Si nous aimons le Christ, nous nous intéresserons à l'œuvre de Dieu à travers l'histoire. Nous nous sentirons concernés par les mouvements sociaux, politiques et culturels de notre temps.

Tr 2,1-8

Ac 7,22

Ac 14,15-17 ; Rm 1,18-20

Ac 17,16-31 ; Dn 1,3-4.17

101 C'est dans ce cadre que prend place l'éducation des enfants et des jeunes. Il ne convient pas que les enfants soient façonnés pour se conformer aux désirs ou aux ambitions de leurs parents ou d'autres personnes. Chaque enfant est une pensée de Dieu. Éduquer, c'est entretenir l'étincelle divine innée en chaque enfant et l'aider à devenir la personne que Dieu a voulue.

Jr 1,4-5

Les Dix Commandements et le Nouveau Testament déclarent avec raison : « Honore ton père et ta mère... afin que tu sois heureux. » La bonne santé affective et spirituelle des enfants commence par la relation qu'ils entretiennent avec leurs parents. C'est d'abord aux

Dt 5,16 ; Col 3,20

Ep 6,1-4

parents, et non pas à une école ou à une communauté, que reviennent l'autorité et la responsabilité d'éduquer leurs enfants. Une personnalité solide se fonde sur l'obéissance et le respect envers ses parents et les autres adultes.

Pr 6,20-24

Dans l'éducation des enfants, il faut éviter tant la permissivité et la complaisance que le moralisme et le légalisme. Parents et enseignants seront pour les enfants des guides qui les conduiront sur le chemin de leur vie d'adultes. Celui qui cherche à contraindre ou à exercer un pouvoir sur l'âme d'un enfant commet un grave péché. Tout châtiment corporel est proscrit.

Mc 7,1-13 ; Col 2,20-23 ; 3,21

Mt 18,5-7

102 Quand c'est possible, nos communautés possèdent leurs propres garderies et écoles. Les écoles du Bruderhof veillent à ce que chaque enfant bénéficie d'une enfance heureuse et constructive, et à l'éduquer avec toute sa personnalité. Son éducation comprend une instruction scolaire rigoureuse ; des compétences manuelles et techniques ; le chant et les arts ; le jeu spontané et le sport ; la découverte de la nature. On étudie aussi l'histoire et la littérature en faisant ressortir les liens qui unissent époques et cultures.

Nos écoles mettent l'accent sur le respect, l'autodiscipline et une solide éthique du travail. Mais le plus important, c'est que les enfants développent leur aptitude à aimer en prenant soin des autres et en se mettant à leur service.

1Tm 4,7-8

2P 1,5-9

103 Comme les enfants, les adolescents et les jeunes adultes ont des qualités qui leur sont propres. Tout comme les autres sociétés humaines, une Église-communauté a

1Jn 2,12-14 ; Qo 11,9 ; 12,1

1Tm 4,12 ; Jr 1,6-7

besoin de cette exubérance juvénile qui peut déranger. Elle l'accueillera avec bienveillance pour garder une certaine souplesse et rester vivante. Nous ne devrions jamais forcer des jeunes à adopter un comportement d'adultes. Il est préférable de les aider à canaliser leur enthousiasme de manière constructive. Nous devons leur permettre de se forger leurs propres convictions et, à condition qu'ils restent sincères et respectueux, d'exprimer ce qu'ils pensent, même si cela nous paraît gênant ou étrange.

Après l'école secondaire, beaucoup de nos jeunes poursuivent des études universitaires ou un apprentissage (bien que l'Église-communauté ne soit pas tenue de leur garantir ces études). D'autres trouvent des opportunités pour un volontariat, ou pour acquérir des compétences pratiques sur un lieu de travail.

Quand des jeunes ayant grandi dans nos communautés choisissent une autre manière de vivre, l'Église-communauté leur vient en aide, au cas par cas, pour qu'ils puissent s'installer. Nous nous réjouissons de garder contact avec ces jeunes, pourvu que ce soit dans le respect mutuel. Qu'ils restent ou qu'ils partent, nous prions pour qu'ils discernent la volonté de Dieu dans une vie au service des autres.

Ph 1,9-11

La place de l'individu dans la communauté

104 De même qu'il est possible, dans un prisme, de découvrir les différentes couleurs du spectre, de même nous trouvons dans une communauté de frères et de sœurs divers reflets de l'image de Dieu. Nous nous réjouissons de chacun

1Co 12

d'eux et refusons toute tentative d'uniformiser les gens. *Rm 15,7*
 Puisque tous ont la même valeur, tous doivent rester libres
 d'être eux-mêmes. Plus il y aura de diversité parmi nous,
 plus notre vie communautaire fera preuve de dynamisme.

Nous devons cependant distinguer une autodétermination
 saine – fidèle à sa conscience – d'un individualisme
 égocentrique qui considère le monde à partir de lui-même *Ph 2,1-5*
 et qui ne recherche que ses avantages. La première est
 indispensable à la vie d'une communauté, le second peut
 la détruire.

105 Jésus appelait ses disciples « amis ». Il parlait ouvertement *Jn 15,14-15*
 avec eux. Nous devons nous aussi être des amis les uns
 pour les autres, nous appréciant mutuellement tels que
 nous sommes, dans l'affection fraternelle. *Rm 12,10*

Chacun de nous bénéficie de dons naturels qui en font
 une personne unique. En eux-mêmes, ces dons ne consti- *Eph 2,10*
 tuent ni un avantage ni un obstacle pour servir le Christ. *Ph 3,3-11*
 Nous devons nous libérer entièrement de notre tendance à
 évaluer notre valeur propre. Nous éviterons ainsi de nous
 vanter de nos réalisations ou de nous tourmenter avec le *Eph 2,8-10*
 sentiment d'une infériorité liée à nos déficiences. Tous, *Mt 25,14-30*
 nous devons tout donner. *Lc 21,1-4*

106 Dans l'expression extérieure de notre vie communautaire,
 nous ne voulons pas dépendre des pressions conformistes
 de la société de consommation. Elle semble offrir des *Rm 12,1-2 ; Jc 4,4*
 choix illimités, qui s'avèrent en fait souvent artificiels et
 qui font obstacle à la croissance d'une véritable individua-
 lité et intégrité. *1Jn 2,15-17*

Dans notre manière de nous habiller, nous refusons donc la mode et les tendances, qui sont généralement dictées par la recherche d'une reconnaissance sociale et l'exploitation de la sexualité. Les membres s'habillent d'une manière qui exprime nos valeurs de simplicité, d'égalité, de modestie. Nous respectons ainsi la façon dont Dieu a créé l'homme et la femme, à son image, mais différents l'un de l'autre.

Mt 6,28-33 ; 1P 3,1-5

Jc 2,1-8

1Co 11,2-16

107 Le seul vrai fondement d'une intégrité personnelle réside dans une relation vivante avec le Christ. Notre vie commune dans l'Église-communauté ne perdurera qu'à la condition que chacun de nous garde un lien personnel avec le Christ. C'est pourquoi il est important que chaque frère et sœur se réserve des moments de calme, seul en présence de Dieu. Chacun doit trouver une juste mesure entre le silence et la compagnie des autres, plus exactement, entre la rencontre de Dieu dans la solitude ou à travers les autres dans la communauté.

Ph 1,21 ; Col 3,1-3

Jn 15,1-8

Mc 1,29-39 ; Mt 14,22-23

Tous les membres doivent prendre soin de réserver du temps pour la prière personnelle matin et soir, ainsi que pendant la journée. Tous doivent activement veiller à ce que le Christ seul reste le Maître parmi nous. C'est alors que Dieu pourra répandre son amour sur nous et sur le monde. Il accomplira alors de grandes choses et « fera au-delà de ce que nous pouvons demander et imaginer ».

Jn 14,12-14

Ep 3,14-21

La table commune

108 Les repas communautaires que nous partageons tous les jours constituent une part importante et joyeuse de la

vie de l'Église-communauté. Chaque repas est une occasion de rendre grâce. Nous invitons souvent des visiteurs, voisins, amis ou nouveaux venus comme hôtes à notre table, dans les logements de nos familles ou au réfectoire communautaire. En pratiquant l'hospitalité, comme l'Écriture le commande, tous sont enrichis. Lors de nos repas communautaires, nous fêtons divers événements, notamment toutes sortes d'anniversaires, souvent avec des spectacles préparés par les enfants, de la musique, ou d'autres divertissements. Nous célébrons la plupart des jours fériés du calendrier ecclésiastique d'une façon particulièrement festive : l'Avent et Noël, la Semaine sainte et Pâques, l'Ascension et la Pentecôte.

Ac 2,46

1Tm 4,4

He 13,1-2 ; 1P 4,9

Vécu dans l'action de grâce, chaque repas prend une signification profonde, inspirée par l'exemple de Jésus. Il mangeait et buvait avec des exclus et des pécheurs. Il a donné à manger à cinq mille personnes. Il rompait le pain avec ses disciples en signe d'amitié. Dans l'Écriture, il parle de son désir de demeurer avec eux de cette manière : « Voici, je me tiens à la porte et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je prendrai le repas avec lui et lui avec moi. »

Mc 2,13-17 ; Lc 14,12-24

Jn 6,1-15

Jn 21,1-14

Ap 3,20

C'est ainsi que nos repas communautaires peuvent devenir des moments bénis de fête pour la communauté. Ils anticipent le terme de notre espérance : la venue du Royaume de Dieu. Jésus parlait de ce jour comme d'un festin de noce, auquel tous sont invités. Ce festin est décrit symboliquement dans le livre de l'Apocalypse ; ce sera un grand rassemblement de tous les peuples et de toutes les nations pour célébrer la victoire de l'amour et de la justice de

Mt 22,1-14

Dieu : « Et j'entendis comme la rumeur d'une foule immense, comme la rumeur des océans, et comme le grondement de puissants tonnerres. Ils disaient :

Alléluia !

Car le Seigneur, notre Dieu souverain,
a manifesté son Règne.

Réjouissons-nous, soyons dans l'allégresse
et rendons-lui gloire,
car voici les noces de l'Agneau. »

Ap 19,6-7

7

CONCLUSION

Nous rendons toute gloire à Dieu. Nous savons que notre vie communautaire n'est rien si elle n'est remplie de son amour et constamment renouvelée par sa miséricorde.

1Co 13

Comme le Christ l'a commandé, nous attendons la venue du Royaume et nous voulons la hâter. Notre attente ne saurait rester passive ou triste. Le Christ promet que ceux qui vivent dans l'attente du Royaume seront comblés de sa puissance et de sa joie. Il les aidera à rejeter toute compromission, toute résignation aux statu quo. Il les rendra capables de vivre, dès maintenant, dans l'amour et la justice de son Royaume qui vient.

Mt 24,36-25,46

2P 3,11-13

Ph 4,4-9

Ac 1,6-8 ; Jn 16,23-33

1Jn 5,3-5

Ap 21 ; Ez 37

Nous prions pour que, par le Christ, ce qui est grand et éternel s'empare de nous pour transformer tout ce qui est petit*. L'Esprit du Christ peut combler la vie de chaque personne, l'une après l'autre, jusqu'au jour où son Royaume remplira le monde entier. Grâce à lui, notre vie

Col 1,9-14 ; Ep 1,15-23

2Co 4,16-18

He 12,1-3 ; Jl 3,1-5

Es 11,1-9

* Eberhard Arnold, 20 juillet 1922.

communautaire, au lieu de se replier sur elle-même, s'élargira. Au lieu de se limiter, elle dépassera les frontières ; au lieu de s'enfermer dans davantage de règles, elle débordera d'abondance ; au lieu d'être impuissante, elle fera preuve de davantage de créativité ; au lieu d'être triste, elle manifestera plus d'enthousiasme ; au lieu d'être craintive, elle montrera davantage d'audace. Tout cela, c'est le Christ, avec son esprit de liberté.

Jn 10,10

Rm 8,28-39 ; 2Co 3,12-18

Ap 22,20

Viens bientôt, Seigneur Jésus !

Amen. †

On peut joindre le Bruderhof aux adresses suivantes :

Woodcrest, Rifton, New York 12471, États-Unis

Darvell, Robertsbridge, East Sussex TN32 5DR, Royaume-Uni

Danthonia, 4188 Gwydir Highway, Elsmore NSW 2360, Australie

Sannerz-Gemeinschaft, Lindenstraße 13, 36391 Sinntal-Sannerz, Allemagne

Villa Primavera, Waldino R. Lovera 6035, Asuncion, Paraguay

